

CONFIDENTIEL

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
ADB/BD/WP/2006/125**

**FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
ADF/BD/WP/2006/146
29 novembre 2006
Préparé par : AWF
Original : Anglais**

**Date probable de présentation aux Conseils :
20 décembre 2005**

POUR EXAMEN

MEMORANDUM

AUX : CONSEILS D'ADMINISTRATION

**DE : Modibo I. Touré
Secrétaire général**

**OBJET : FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU - PROGRAMME DE FINANCEMENT ET
BUDGET DES CHARGES ADMINISTRATIVES INDICATIFS POUR 2007 ***

Veuillez trouver ci-joint pour examen le programme de financement et le budget des charges administratives indicatifs au titre de l'année 2007 de la Facilité africaine de l'eau.

P.J.

Cc : Le Président

*Les questions portant sur ce document doivent être portées à l'attention de :

M. K. BEDOUMKA	Directeur,	AWF	Poste 2055
M. P. AKARI	Expert en chef en matière de politique de l'eau	AWF	Poste 2483
M. T. WOUNDENEH	Expert en chef en matière d'opérations pour l'eau	AWF	Poste 3329



**Programme de financement
et budget des charges administratives
indicatifs pour
2007**

Novembre 2006

African Water Facility | Facilité africaine de l'eau

African Development Bank | Banque africaine de développement

BP 323 – 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tel : + 216 71 102 055 Fax: + 216 71 103 744

E-mail: africanwaterfacility@afdb.org

www.africanwaterfacility.org

TABLE DES MATIÈRES

RESUME EXECUTIF	1
PARTIE I : PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR 2007	3
SOMMAIRE EXECUTIF	1
PARTIE I : PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR 2007	3
1 INTRODUCTION	3
2 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTION POUR 2006	4
2.1 ACTIVITES DANS LE CADRE DU PROJET	4
2.2 RÉALISATIONS DE LA FAE EN 2006.....	6
2.3 LE CRENEAU DE LA FAE	7
3 PROGRAMME INDICATIF POUR 2007	8
3.1 PRIORITES OPERATIONNELLES STRATEGIQUES.....	8
3.2 MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU NIVEAU NATIONAL.....	9
3.3 MISE EN ŒUVRE DE LA GRET	11
3.4 INVESTISSEMENTS EN CAPITAL.....	13
3.5 CONSULTATION, PARTENARIAT, MOBILISATION DES RESSOURCES	15
4 BESOINS DE FINANCEMENT ET BUDGET INDICATIF POUR 2007	16
4.1 LE PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF	16
4.2 HYPOTHESES CLES EN MATIERE DE COUTS.....	19
4.3 EXIGENCES DE FINANCEMENT DES DEPENSES POUR 2007	20
PARTIE II : BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES ET OPERATIONNELLES DE LA FAE POUR 2007	22
5 INTRODUCTION	22
6 BUDGET DES DEPENSES OPERATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES DE 2006..	22
6.1 BUDGET OPERATIONNEL 2006.....	22
6.2 BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES 2006	22
7 BUDGET DES DEPENSES OPERATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES POUR 2007	25
7.1 BUDGET OPERATIONNEL 2007.....	26
7.2 BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES 2007	26
7.3 HYPOTHESES CLES LIEES AU BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES	26
7.4 EXIGENCES DE FINANCEMENT POUR LE BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES POUR 2007.....	28
8 HYPOTHÈSES, RISQUES ET MESURES DE RÉDUCTION DES RISQUES	29
8.1 HYPOTHESES DU PROGRAMME	29
8.2 SITUATION FINANCIERE.....	29
8.3 ASPECTS INSTITUTIONNELS	29
9 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	30
ANNEXE 1	31
TABLEAU 1 : LISTE DES PROJETS REPORTES DE 2006 A 2007 (PROFIL ET BUDGET) ...	31
TABLEAU 2 SYNTHÈSE DES PROJETS REPORTES A 2007, PAR DOMAINE CIBLE (NOMBRE ET BUDGET PREVISIONNEL)	1

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AEA	Approvisionnement en eau et assainissement
AMCOW	Conseil des ministres africains chargés de l'eau
BAD	Banque africaine de développement
BDI	Banque de développement islamique
CBO	Community Based Organization (organisations communautaires)
CD	Conseil de direction
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés économiques régionales
CME	Conseil mondial de l'eau
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GRE	Gestion des ressources en eau
GRET	Gestion des ressources en eau transfrontalière
GWP	Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership)
IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
JMP	Programme de surveillance commune sous les auspices de l'OMS/UNICEF
LFA	Analyse par cadre logique
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OB	Organismes de bassin
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PACT	Plan d'action à court terme (du NEPAD)
PEA	Programme pour l'eau et l'assainissement (de la Banque Mondiale)
PMR	Pays membre régional
S&E	Suivi et évaluation
UCC	Centre de collaboration du PNUE
UE	Union européenne

RESUME EXECUTIF

1. L'objet de ce document est de solliciter l'approbation du budget des charges administratives de la Facilité africaine de l'eau (FAE) pour 2007 par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement. Le document est divisé en deux parties. La première traite du Programme de financement indicatif pour 2007, et la deuxième du budget des charges d'exploitation et administratives pour 2007. Le programme et les activités au titre de l'année 2006 font également l'objet de discussions.
2. Depuis le mois de janvier 2006, la FAE a reçu un total de soixante et une (61) propositions de projets, dont cinquante (50) ont été prises en compte et traitées à la suite de la sélection initiale en fonction des conditions d'admissibilité des bénéficiaires et des projets. A l'heure actuelle, des accords ont été signés entre la FAE et les bénéficiaires de quatre (4) projets ayant atteint différentes étapes de mise en œuvre pour un montant de 2,3 millions d'euros ; l'évaluation de quinze (15) projets supplémentaires représentant un montant de 7,9 millions de dollars sera effectuée et les contrats de subventions correspondants seront signés avant la fin de l'année.
3. Deux scénarios de financement sont envisagés pour 2007 et constituent un programme de base de 52 projets pour un montant total de 42,5 millions d'euros et un programme élargi de 63 projets correspondant à un montant total de 65,5 millions d'euros. Les sommes requises pour le programme de base font l'objet d'un engagement ferme par les donateurs, mais n'ont pas encore été versées. La mise en œuvre du programme élargi est subordonnée à la mobilisation de ressources additionnelles.
4. La situation financière du Fonds Spécial de la FAE est la suivante :

Poste	Montant en millions d'euros
Montant engagé par les donateurs	60,12
Montant versé par les donateurs jusqu'au 31 octobre 2006	10,92
Montant engagé par la FAE jusqu'au 31 octobre 2006	2,30
Montant engagé par le FAE jusqu'au 31 décembre 2006	10,01

5. La Banque a mis un directeur, deux professionnels, un responsable des communications et un assistant administratif à la disposition de la FAE. La Banque a également fourni les locaux, l'équipement du bureau, et a pris en charge les coûts d'exploitation correspondants. En 2007, elle a convenu de mettre un coordinateur à la disposition de la Facilité, à la suite de l'affectation de responsabilités supplémentaires au Directeur du service de l'eau et de l'assainissement. Cette assistance de la Banque représente une somme d'environ 600 000 euros par an. Le personnel d'autres départements de la Banque participe également au contrôle de la qualité et à la supervision de l'évaluation des projets.
6. Les donateurs ont pris en charge trois techniciens et un consultant (6 mois) en 2006. Cette aide de donateurs est estimée à un montant d'environ 520 000 euros. En 2007, trois

techniciens supplémentaires devraient être détachés par les donateurs, le coût total de cette aide se montant alors à 720 000 euros.

7. Le poste budgétaire des charges d'exploitation et administratives pour 2006 se montait à 2,0 millions d'euros. Le montant engagé jusqu'à septembre 2006 est d'environ 0,8 million d'euros. Les charges d'exploitation et administratives proposées à titre indicatif pour 2007 dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel sont estimées à environ 1,96 million d'euros au titre des activités de base.

8. Le programme de financement et le budget des charges administratives indicatifs ont été renouvelés et approuvés en vue de leur présentation au Conseil d'administration de la BAD par le Conseil de direction de la FAE lors de la réunion qui s'est tenue le 30 octobre 2006 à Tunis. Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement est invité à prendre note du programme de financement indicatif de la FAE pour 2007 et à approuver le budget d'exploitation et des charges administratives de la FAE pour 2007, pour un montant de 1,96 million d'euros.

PARTIE I : PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR 2007

1 INTRODUCTION

1.0.1 Conformément aux procédures opérationnelles de la Facilité africaine de l'eau (FAE) qui ont été approuvées par le Conseil d'administration de la BAD le 19 octobre 2005, les propositions de budget de la FAE sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration de la Banque africaine de développement après consultation du Conseil de direction. La contribution de la Banque africaine de développement au budget de la FAE est comprise dans le budget ordinaire de la banque pour 2007 soumis à l'examen du Conseil. Le budget actuel de la FAE pour 2007 est lié à l'utilisation de ressources par les autres donateurs contribuant au Fonds spécial de la FAE.

1.0.2 Le document constitutif de la FAE stipule que le « Conseil de direction est responsable de la détermination de l'orientation générale de la politique du Fonds pour l'eau. A cet égard, le Conseil de direction approuve l'orientation opérationnelle du Fonds et les domaines d'intervention proposés. » Dans le cadre de ce mandat, le Conseil de direction a examiné et approuvé le programme d'action 2005-2009 de la FAE lors de sa deuxième réunion le 31 octobre 2005. Le programme approuvé a été distribué aux membres du Conseil à titre d'information. Le Conseil des directeurs du Conseil d'administration de la BAD a approuvé le Programme de financement et budget indicatif pour l'exercice 2006 le 19 décembre 2005.

1.0.3 L'objet de ce document est de présenter une version préliminaire des Programme de financement et budget indicatifs pour l'exercice 2007 au Conseil de direction avant sa soumission au Conseil de la BAD en vue de son approbation. Le document actuel comprend i) les progrès effectués dans le cadre du Programme d'action 2006 ; ii) la base et les priorités opérationnelles pour 2007 ; iii) le programme de financement indicatif pour 2007 et iv) le budget des charges administratives pour 2007. La mise en œuvre du programme d'action pour 2007 fera l'objet de rapports de progrès trimestriels ainsi que d'un compte-rendu annuel qui seront distribués à toutes les parties prenantes.

1.0.4 L'objectif principal de la FAE est d'attirer et d'utiliser de manière efficace un volume croissant d'investissements appropriés nécessaires à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux en matière d'eau et d'assainissement. Dans cette perspective, il est essentiel de contribuer à l'instauration d'un environnement propice à une gestion durable des ressources en eau au niveau régional et national, de concevoir des projets et programmes susceptibles de faire l'objet d'investissements en capital, et de mettre à la disposition des investisseurs de ressources permettant de faciliter les investissements stratégiques directs. A cette fin, toutes les actions entreprises dans le cadre de la Facilité auront pour objet la réalisation de trois objectifs principaux :

- Une meilleure gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- Des progrès au niveau de la gestion des ressources en eau transfrontalière (GRET) ;
- Des investissements accrus dans le secteur de l'eau

1.0.5 Pour obtenir ces résultats, nous avons identifié les trois principaux éléments de base ou domaines d'intervention suivants :

- i) Mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau au niveau national ;
- ii) Gestion transfrontalière des ressources en eau ; et
- iii) Investissements en capital.

1.0.6 Une estimation des coûts indicatifs du Programme d'action pour 2005-2009 a été effectuée pour définir les besoins financiers liés aux efforts de mobilisation des ressources, ainsi que pour élaborer un programme de travail annuel. Le coût de la mise en œuvre globale du programme pour la période de 2005 à 2009 est estimé à 500 millions d'euros.

1.0.7 Les ressources de la FAE seront affectées aux trois composantes stratégiques correspondant aux objectifs fixés. Des interventions seront effectuées sur deux niveaux transversaux en vue de soutenir la gestion intégrée et la gestion transfrontalière des ressources en eau. Il s'agit des domaines d'intervention suivants :

- i) Systèmes de gestion des informations et des connaissances ;
- ii) Suivi et évaluation.

1.0.8 L'assistance individuelle et collective aux pays africains par l'intermédiaire d'organismes de bassin en vue d'améliorer ou d'établir des politiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau et des accords cadres, ainsi que de préparer des programmes et des plans d'investissement devrait permettre de créer des conditions favorables à l'attraction et à la conservation durables d'investissements équitables prenant en compte l'équilibre démographique. Cet environnement sera également favorisé par des activités de mise en valeur transversales qui permettront de garantir l'accès à des connaissances et des informations fiables ainsi que le suivi régulier des activités du secteur.

2 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTION POUR 2006

2.1 ACTIVITES DANS LE CADRE DU PROJET

2.1.1 Depuis le lancement du programme d'action en janvier 2006, la FAE de reçu un total de soixante et une (61) propositions de projets, dont cinquante (50) ont été prises en compte et traitées à la suite de la sélection initiale en fonction des conditions d'admissibilité des bénéficiaires et des projets. A l'heure actuelle, des accords ont été signés entre la FAE et les bénéficiaires de quatre (4) projets ayant atteint différentes étapes de mise en œuvre ; l'évaluation de quinze (15) projets sera effectuée et les contrats de subventions correspondants seront signés avant la fin de l'année. Onze (11) projets supplémentaires sont en cours d'évaluation, l'approbation et la signature des contrats de subvention correspondants étant attendue au début de l'année 2007. Une synthèse du nombre et des besoins budgétaires correspondant aux propositions de projets reçues par la FAE, ainsi que la situation effective au 31 octobre 2006 et les projections correspondantes au 31 décembre 2006 figurent dans le Tableau 2.1

Tableau 2.1 : Statut actualisé des projets au 31 octobre 2006

Réf.	Statut du projet	Nombre de projets/activités		Montant en Euro	
		31/10	31/12	31/10	31/12
1	Contrat signé	4	19	2 345 000	10 202 000
2	Evaluation et signature prévues pour 2006	15		7 857 000	
3	Evaluation en cours		11		9 950 000
4	Evaluation prévue en 2007	31	20	32 153 000	22 203 000
	Total envisagé	50	50	42 355 000	42 355 000

2.1.2 Le montant total requis en vue du financement des 50 projets en cours d'étude est de 42 millions d'euros. De cette somme, 10,2 millions d'euros seront engagés et 10,0 millions d'euros seront réservés pour 11 projets en cours d'évaluation, de sorte que le total nécessaire en 2006 se monte à 20,2 millions d'euros. Le montant requis pour 100 projets/activités prévus pour 2006 est de 33 millions d'euros. Les besoins financiers prévus et corrigés par élément figurent dans le Tableau 2.2 ci-dessous.

Tableau 2.2 Budget prévu et corrigé en octobre 2006

Réf.	Elément	Budget 2006 (en Euro)	
		Prévision initiale	Engagement prévu
1	Mise en œuvre de la GIRE au niveau national		
1.1	Systèmes de gestion des informations et des connaissances	2 000 000	500 000
1.2	Formulation de mesures et réformes	5 000 000	400000
1.3	Planification et mise en œuvre	6 000 000	980 000
1.4	Suivi et évaluation	3 000 000	
1.5	Sous-total GIRE	16 000 000	1880 000
2.0	Gestion transfrontalière des ressources en eau		
2.1	Informations et connaissances	2 000 000	3 534 000
2.2	Suivi et évaluation	1 000 000	
2.3	Cadre législatif et mise au point de stratégies	4 500 000	1465 000
2.4	Planification, mise au point de stratégies et assistance au RAOB	3 500 000	
2.5	Sous-total GRET	11 000 000	4 999 000
4.0	Investissements en capital		
4.1	Préparation de projets	2 000 000	985 000
4.2	Investissements en projets à envergure réduite	4 000 000	2 338 000
4.3	Sous-total des investissements en capital	6 000 000	3 323 000
	Total général	33 000 000	10 202 000
	Contributions versées à l'heure actuelle		10 920 000

2.1.3. Des engagements et contributions financières au Fonds spécial de la FAE ont été reçus de la part de l'Union européenne et des gouvernements du Canada, de la France, du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de l'Autriche. Le Tableau 2.3 présente les montants correspondant à l'engagement de chaque contributeur ainsi que les modalités de paiement et la situation en matière de paiement.

Tableau 2.3 Montants engagés par contributeur, modalités et états des paiements

Donateur	Engagements de ressources				Modalités de paiement en millions d'euros			
	Devise	Montant (million)	Taux de change / euro ¹	Montant en millions d'euro***	Echéance des paiements en années	Paiements prévus en 2006	Versé jusqu'à octobre 2006	Solde impayé
UE*	EUR	20,00		20,00	2,00	10,00	0,00	20,00
Canada	CAD	20,00	0,702	14,03	3,00	10,22	6,81	6,82
Norvège	NOK	30,00	0,120	3,6	3,00	2,40	1,28	2,51
Suède	SEK	45,00	0,109	4,89	3,00	3,20	1,56	3,20
Danemark	DKK	40,00	0,134	5,37	5,00	3,26	1,04	4,33
Autriche	EUR	0,23		0,23	1,00	0,10	0,23	0,00
France**	EUR	12,00		12,00	5,00	6,00	0,00	12,00
Total				60,12		35,18	10,92	49,20

* Les négociations avec l'UE portant sur le paiement de 10 millions d'euros à la FAE sont à un stade très avancé

** Les formalités nécessaires relatives au paiement de 4 millions d'euros ont été effectuées avec la France

*** Taux de change en vigueur au 15 novembre 2006

2.1.4 Le programme de financement pour 2006 a été préparé en prenant pour hypothèse le versement de 35,18 millions d'euros avant la fin de l'année 2006. Le montant versé à l'heure actuelle ne se monte toutefois qu'à 10,92 millions d'euros, comme l'illustre le Tableau 2.3. La FAE a entrepris pendant la majeure partie de 2006 des actions de consolidation et de développement de ses capacités internes, de sorte que le nombre de projets menés à bien est resté inférieur aux prévisions. Le montant réellement engagé en 2006 est de 10,2 millions d'euros au lieu des 33 millions prévus. Néanmoins, dans la mesure où une impulsion a été donnée en ce qui concerne les activités liées aux projets, la FAE sera à même de mobiliser des capacités supérieures en 2007 et l'utilisation des fonds devrait être élevée.

2.2 RÉALISATIONS DE LA FAE EN 2006

Activités de développement des ressources

2.2.1. Le principal souci de la FAE pour 2006 avait trait à la mise au point d'instruments opérationnels et à la mise en valeur du potentiel interne. Il s'agissait de préparer les outils suivants :

- Formulaire de requête
- Manuel de mise en œuvre opérationnelle
- Stratégie de mobilisation des ressources
- Stratégie de communication

Activités opérationnelles

2.2.2. Les activités opérationnelles n'ont connu un essor notable qu'au troisième trimestre de 2006 lorsqu'il a été reçu un grand nombre de propositions de projets. À l'heure actuelle des contrats de subventions ont été signés pour les quatre (4) projets suivants.

¹ Le taux de change pris en compte est arrêté au 30 juin 2005 et fourni par le Département du Trésor de la BAD (sauf pour le Canada pour lequel le taux utilisé est celui en vigueur à la date effective du transfert sur le compte de la FAE)

- **Création de l'autorité du bassin du fleuve Volta** : Au moyen d'une série de réunions consultatives organisées aux niveaux national et régional, une convention en vue de la création de l'autorité du bassin du fleuve Volta a été ratifiée par les six (6) pays riverains en vue de l'instauration de l'autorité du bassin du fleuve Volta. Ceci a permis de consolider la relation de partenariat et de coopération entre les pays riverains, et devrait faciliter l'obtention de financements supplémentaires en vue de l'accélération du développement du bassin.
- **Programme du bassin Niger-HYCOS** : Le projet relève du domaine de la promotion de la GRET par la FAE. Son objectif est de renforcer et moderniser le Niger-HYCOS et de l'intégrer au sein des interventions en matière de mise en valeur de l'eau dans le bassin du Niger. Ceci permettra de faciliter la planification et la mise en valeur des ressources en eau dans les neuf (9) pays riverains grâce à la disposition de données et d'informations hydrologiques qualitatives et quantitatives fiables.
- **Formulation du Plan de GIRE pour le Burundi** : Le projet relève du domaine de la promotion de la GIRE par la FAE. Il a pour objectif de définir un cadre pour la GIRE, les réformes sectorielles, des plans de mise en valeur, ainsi que des systèmes de contrôle, d'évaluation et d'information relatifs à l'eau. L'étude permettra d'aider le Burundi à mettre en place un système de gestion des ressources en eau durable, et à attirer des investissements dans ce secteur.
- **Systèmes de gestion des connaissances et des informations sur l'eau en Ethiopie** : Le projet relève du domaine de la promotion de la GIRE par la FAE. Il permet de mettre en place des conditions favorables à la mise au point de systèmes améliorés en vue du recueil, du traitement, de l'analyse, de l'archivage et de la diffusion de données et d'informations portant sur le secteur de l'eau. L'étude permettra de faciliter la planification et la gestion du secteur en mettant à la disposition des autorités des données et informations qualitatives et quantitatives fiables et opportunes.

2.2.3. Comme le montre le Tableau 2.1, 26 projets de la FAE sont actuellement en cours d'évaluation. L'évaluation de 15 de ces projets sera achevée avant la fin de l'année et des contrats de subventions seront signés entre la Banque et les bénéficiaires.

2.3 LE CRENEAU DE LA FAE

2.3.1. La FAE (Facilité africaine de l'eau) est une initiative conduite par le Conseil des Ministres Africains chargés de l'eau (AMCOW) en vue de mobiliser des ressources financières dans la perspective du développement en Afrique. La Banque africaine de développement (BAD) héberge la Facilité à la demande de l'AMCOW. Les liens qui unissent la FAE, l'AMCOW et la Banque la placent dans une position unique pour exercer une action sur les initiatives portant sur l'eau en Afrique. Au titre des valeurs ajoutées inhérentes à la FAE, on peut citer les suivantes :

- **Traitement accéléré** : La procédure de traitement accéléré adoptée par la FAE lui permet d'étudier les propositions de projets dans un délai relativement court. Par exemple, l'examen du projet du Bassin du Fleuve Volta n'a exigé que trois mois, de la date de réception des propositions de projet à la signature du contrat de subvention.
- **Mobilisation de financements supplémentaires** : La FAE intervient en conduisant des études ou des travaux préparatoires d'importance critique en vue de stimuler les transferts de fonds au bénéfice de projets immobilisés. La FAE encourage également la préparation de projets et de programmes visant à la mise en valeur des ressources en eau et

susceptibles de motiver la présentation de propositions de financements. La FAE aide également les pays à mettre au point des outils, des principes directeurs, ainsi qu'un cadre de travail permettant d'attirer les investissements du secteur privé.

- **Adoption d'une approche négociée de la formulation des projets** : Les propositions de projets remises par des bénéficiaires potentiels ne satisfaisant pas aux critères de sélection ne sont pas rejetés d'emblée. La FAE s'engage à entretenir un dialogue permanent avec les bénéficiaires en vue de modifier ou d'ajuster les propositions. Elle offre également assistance dans le cadre de l'élaboration de propositions efficaces.
- **Mise au point de systèmes de gestion des informations et des connaissances** : Ce domaine important fait l'objet de l'attention de peu de donateurs. La FAE s'attache à faciliter la mise au point de systèmes de gestion des informations et des connaissances devant être utilisées dans le cadre de l'élaboration de plans nationaux, de la conception de programmes et de projets, ainsi que d'activités de contrôle et d'évaluation. Sur un continent caractérisé par le manque de données et d'informations, il s'agit d'un apport important.
- **Mise au point de systèmes de gestion du suivi et de l'évaluation** : La FAE encourage la mise au point de systèmes de gestion du suivi et de l'évaluation au niveau des CER et au niveau régional. Ces informations jouent un rôle essentiel dans le cadre de l'évaluation des réalisations et de leur comparaison avec les Objectifs de développement du millénaire.
- **Partenariat et collaboration** : La FAE est en contact permanent avec la BAD et ses activités sont bien synchronisées avec celles de la Banque. Elle travaille également en étroite collaboration avec l'initiative EU- Water, le Partenariat mondial de l'eau, UN-HABITAT et WSP-Banque Mondiale. Ce partenariat s'élargit à d'autres intervenants de la région.

3 PROGRAMME INDICATIF POUR 2007

3.1 PRIORITES OPERATIONNELLES STRATEGIQUES

3.1.1 Le Programme d'action (2005-2009) de la FAE a été conçu pour permettre l'obtention d'un résultat optimal conformément aux objectifs décrits au paragraphe 1.04 ci-dessus. Les activités prévues jusqu'à la fin 2009 consisteront en une large gamme d'interventions en matière de facilitation et d'investissement en capital.

3.1.2 Le programme de financement opérationnel indicatif pour 2007 s'inscrit dans la perspective du Programme d'action (2005-2009) et constitue le prolongement des actions mises en œuvre en 2006. Les éléments constitutifs du programme stratégique de la FAE sont : i) la poursuite des travaux et évaluations au niveau régional et national ; ii) des actions visant à susciter une prise de conscience accrue et l'obtention de synergies par l'intermédiaire de partenariats ; iii) la planification de projets viables et le développement de nouveaux investissements ; iv) la poursuite des activités de facilitation et des interventions dans certains pays et au sein de certaines organisations régionales ; et v) la poursuite des efforts de financement de projets d'investissement d'envergure limitée bénéficiant d'un important effet de levier.

3.1.3 Les activités s'inscrivant dans cette perspective sont décrites dans le présent document. Il s'agit de : i) la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ; ii) la mise en œuvre des principes de gestion des ressources en eau transfrontalière (GRET) et iii) des investissements en capital.

3.2 MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU NIVEAU NATIONAL

3.2.1 La FAE aidera les pays africains à mettre au point des politiques, des stratégies et des plans cadres dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, reposant sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), indispensables à la réalisation d'investissements équitables à long terme dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'instauration d'un environnement favorable en matière de politique de gestion de l'eau sera facilitée par l'accès à des systèmes de gestion des informations et des connaissances appropriés et à des mécanismes efficaces d'évaluation et de suivi. Les pays bénéficieront donc d'une assistance dans le cadre de la mise en place de systèmes de gestion des informations, du savoir-faire et de contrôle. Le développement de capacités de mise en œuvre de la GIRE sera favorisé à différents niveaux humains et institutionnels de sorte à optimiser les résultats obtenus. La FAE entreprendra ces activités en étroite collaboration et dans le cadre d'un partenariat avec les GWP régionaux et le programme d'aide à la GIRE du PNUE. Les activités correspondantes sont présentées de façon plus détaillée dans la suite de ce document.

a) Informations et connaissances

3.2.2 La plupart des activités liées à ce thème sont centrées autour de l'assistance aux institutions nationales en vue d'améliorer leurs systèmes de gestion des informations et des connaissances. Les tâches spécifiques correspondantes sont les suivantes :

i) Evaluation des systèmes nationaux de gestion des informations et des connaissances : Ces évaluations continueront dans les pays non couverts par le programme en 2006. Il s'agit d'évaluer leur situation en matière de gestion des informations et des connaissances. Il s'agit d'évaluer les pratiques actuelles en matière de collecte, d'analyse et de dissémination des informations relatives à l'eau en Afrique pour aboutir à la formulation de recommandations visant à l'amélioration de l'environnement en matière de gestion de ces informations. L'évaluation correspondante sera accompagnée d'un suivi et d'un contrôle. Lorsque cela se révèlera pertinent, la gestion des données et des informations sera évaluée séparément en fonction des sexes. Le personnel de la FAE entreprendra des travaux dans ce domaine avec l'aide de consultants, en consultation avec les parties prenantes au niveau national, régional et international.

La FAE a procédé à la préparation de profils en matière d'information et d'expertise dans le domaine de l'eau pour 10 pays dans le cadre du budget des charges administratives, dans le but de susciter un intérêt pour ce sujet et de favoriser la mise en place et la consolidation de systèmes d'informations et de connaissances. Les études ont mis en évidence des insuffisances significatives au niveau de la production, de la collecte, de l'analyse, de l'archivage et de la diffusion d'informations relatives à l'eau dans tous les pays concernés, et ne bénéficient que d'un financement limité du gouvernement et des donateurs. La gestion des connaissances est très peu développée dans tous les pays. Le résultat principal de ces initiatives a été l'approbation du financement par la FAE de la mise en place de systèmes nationaux de gestion des informations et des connaissances en matière de ressources en eau.

ii) Assistance à la gestion des informations et des connaissances au niveau national : cette aide devrait permettre de financer les demandes d'environ 4 pays dans le domaine de la gestion des informations et des connaissances en conjonction avec des activités de contrôle et d'évaluation.

b) Suivi et évaluation

3.2.3 Les tâches spécifiques de suivi et d'évaluation sont les suivantes :

i) Évaluation de la situation en matière de suivi et d'évaluation : dans le cadre du Plan d'action adopté à Tunis lors de la réunion des parties prenantes au projet de contrôle et d'évaluation, une évaluation des pratiques en matière de suivi et de contrôle des pays africains sera réalisée en vue de mieux comprendre la situation dans tous les PMR. Ce travail permettra d'évaluer les progrès réalisés en matière de suivi et d'évaluation au niveau régional et national et d'identifier les défis et les opportunités associés à la mise en place d'un système amélioré. L'évaluation permettra également de disposer d'une base de travail en vue de la coordination et de l'établissement de synergies avec les acteurs régionaux au niveau du contrôle et de l'évaluation. Le personnel de la FAE prendra les mesures prévues dans le cadre de ces activités en consultation avec les parties concernées aux niveaux national, régional et international. Ces initiatives seront conformes au plan d'action élaboré dans le cadre de la réunion de contrôle et d'évaluation à Tunis.

ii) Aide aux systèmes d'évaluation et de suivi : un soutien sera fourni à au moins 4 institutions nationales en vue d'améliorer leurs systèmes de suivi et d'évaluation, ainsi que leur gestion des données sur l'eau et des activités correspondantes dans leurs pays. Par ailleurs, conformément aux dispositions de la résolution de la réunion consultative sur le contrôle et l'évaluation de 2006, un plan d'action visant à concrétiser le projet « Africa Water Vision 2025 » sera mis au point. Ces plans mettront l'accent sur : i) le suivi et l'évaluation du secteur de l'eau nationalisé ; ii) un renforcement de la collaboration entre les institutions régionales et sous-régionales du secteur de l'eau ; et iii) une optimisation de la chaîne du suivi et de l'évaluation passant progressivement du niveau national au niveau mondial.

c) Formulation de mesures et réformes

3.2.4 Les PMR bénéficieront d'une assistance visant à améliorer ou établir des politiques et des cadres institutionnels en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Cette assistance portera en particulier sur la connaissance de la situation dans ce domaine dans chaque pays, des études sectorielles, un dialogue national et l'organisation d'ateliers visant à susciter l'établissement d'un consensus dans les pays concernés ; la rédaction de documents descriptifs de la politique du secteur, d'instruments législatifs et de décrets favorisant le développement du secteur de l'eau. Le développement des capacités au niveau institutionnel et des ressources humaines sera également assuré. Cette assistance sera fournie conjointement avec d'autres contributeurs opérant dans ce secteur et sera mise en œuvre graduellement.

d) Planification et mise en œuvre

3.2.5 L'objectif de cette sous-catégorie est de faciliter la mise en œuvre efficace de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau national et du bassin fluvial, grâce à la planification et à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre. Les pays bénéficieront d'une aide dans le cadre de la préparation des stratégies et plans d'actions de GIRE, de la mise au point de programmes d'investissement dans le secteur de l'eau et de la préparation de plans cadres pour la gestion des ressources en eau. Neuf propositions en relation avec cet aspect des programmes ont été reçues en

2006 contre trois selon les prévisions, ce qui illustre l'importance de la demande dans le cadre de ces activités. Des neuf (9) propositions de projets reçues, deux (2) feront l'objet d'une mise en œuvre en 2006. Pour l'année 2007, huit (8) projets, y compris les projets de l'année 2006, seront entrepris.

3.3 MISE EN ŒUVRE DE LA GRET

3.3.1 D'une manière générale, la FAE soutiendra les actions du programme régional du NEPAD en matière de gestion et de mise en valeur des ressources en eau transnationales. La FAE facilitera la mise en œuvre en continu d'initiatives et de programmes visant à développer des ressources transfrontalières en eau en Afrique, dans la perspective du renforcement d'un environnement propice à une coopération effective entre les pays riverains sur la voie d'un développement durable des bassins fluviaux transnationaux. Les 10 bassins fluviaux communs désignés comme prioritaires par le Conseil des ministres africains chargés de l'eau et le NEPAD bénéficieront toujours d'une assistance. Les bassins fluviaux prioritaires à cet effet sont :

- Afrique de l'Ouest : Sénégal, Niger, Volta ;
- Afrique centrale : Lac Tchad, Congo ;
- Afrique de l'Est : Nil (dont Victoria et Kagera) ;
- Afrique du Sud : Zambèze, Okavango, Orange/Senqu ;
- Afrique du Nord : aquifères partagés d'Afrique du Nord (en particulier l'aquifère des grès nubiens et le système aquifère du Sahara septentrional).

3.3.2 L'obtention de résultats dans le cadre des travaux de gestion transfrontalière des ressources en eau exige beaucoup de temps et d'efforts. Plusieurs acteurs interviennent dans le cadre de ces programmes, de sorte que la FAE doit travailler en coordination avec tous les intervenants concernés et prendre en compte les travaux déjà effectués par d'autres organisations régionales et internationales (telles que UN Water Africa, JMP, PEA-Banque Mondiale, GWP, UCC, etc.). Les interventions de la FAE se limiteront aux projets permettant d'apporter une valeur ajoutée distincte aux efforts menés par les autres acteurs ou ne pouvant pas être réalisés par d'autres entités.

3.3.3 L'assistance prévue par la FAE dans le cadre des ressources en eau transfrontalières répondra principalement à des demandes spécifiques émanant des organismes de bassins, de pays riverains et à certaines priorités définies par le Plan d'action à court terme (PACT) du NEPAD décrit en détail dans ce document.

a) Informations et connaissances

3.3.4 Cette sous-catégorie du programme a pour objet de faciliter l'établissement et le renforcement de moyens de gestion des connaissances et des informations au niveau des bassins fluviaux communs ou au niveau régional en coordination avec tous les intervenants concernés, en particulier dans le cadre de travaux déjà entrepris par les organisations à vocation régionale et internationale (UN Water Africa, JMP, PEA-Banque mondiale, etc.). On peut citer au titre des activités les initiatives suivantes :

- Evaluation et définition des systèmes d'informations régionaux ;
- Aide à la mise en place de systèmes d'informations dans 3 bassins fluviaux communs ;
- Aide à la collecte et à l'analyse de données portant sur l'eau et d'informations liées ;
- Aide aux programmes de recherche régionaux.

b) Suivi et évaluation

3.3.5 La FAE contribuera à la mise en place de systèmes d'évaluation et de suivi du secteur de l'eau et de capacités de gestion au niveau du bassin fluvial commun ou au niveau régional, en coordination avec tous les acteurs concernés, en particulier dans le cadre des travaux déjà entrepris par des organisations régionales et internationales (UN Water Africa, JMP, PEA-Banque Mondiale, UE, GWP, CME etc). Des normes et méthodologies plus adaptées en matière de suivi et d'évaluation seront donc définies, et des mécanismes d'évaluation et de suivi réguliers seront établis et deviendront opérationnels au niveau du bassin ou au niveau régional. L'assistance portera sur les activités suivantes :

- Evaluation de l'organisation et du suivi des bassins fluviaux ou des régions ;
- Facilitation de la conclusion d'accords entre les principaux acteurs en ce qui concerne les normes, indicateurs et systèmes d'évaluation et de contrôle appropriés ;
- Facilitation de la mise en place de systèmes et d'institutions de contrôle et d'évaluation des bassins fluviaux et /ou des régions.

3.3.6 En septembre 2006, la FAE a organisé une réunion de consultation à Tunis. Les participants ont convenu d'un plan d'action visant à renforcer l'évaluation et le suivi en Afrique. Un atelier de suivi régional se tiendra en novembre 2006 en vue de valider le plan d'action détaillé défini par la FAE.

c) Coopération et élaboration d'accords cadres

3.3.7 La préparation d'accords cadres permet de consolider la coopération et les relations de partenariat entre pays riverains, représentés par les OB. La FAE financera les activités visant à favoriser la mise au point d'accords cadres dans les bassins fluviaux identifiés par le PACT du NEPAD. Le processus fait intervenir des études, un dialogue, des réunions entre les parties en présence pour aboutir à un consensus et l'adoption d'un cadre de coopération et de mise au point d'un programme commun. Ces travaux exigent beaucoup de temps et leurs résultats ne seront pas visibles à court terme. Des indicateurs intermédiaires seront donc adoptés pour mesurer les progrès effectués. Les travaux indiqués ci-dessus seront entrepris par la FAE en étroite collaboration avec le Secrétariat du NEPAD et l'unité du NEPAD de la Banque, ainsi que d'autres contributeurs intervenant dans le cadre de l'aide à des bassins spécifiques. L'aide sera centrée autour d'activités permettant d'apporter une valeur ajoutée et qui ne sont pas déjà financées par d'autres donateurs. Le premier projet entrepris par la FAE est la création de l'Autorité du bassin de la Volta. Avec l'assistance de la FAE au niveau des actions de recherche d'un consensus, des réunions nationales et régionales ont été organisées et une convention pour la création du Bassin de la Volta a finalement été adoptée par tous les pays riverains. Ce projet a permis de renforcer la coopération et les partenariats entre les pays riverains.

d) Le développement de capacités au sein des OB

3.3.8 La FAE est prête à financer les types d'activités suivants :

- Aide aux Organismes de bassins dans le cadre de l'élargissement et/ou de l'amélioration des réseaux, du recueil, de l'analyse et de la dissémination des données et informations relatives aux ressources transfrontalières en eau ;
- Etablissement et promotion de relations de travail basées sur la coopération (par ex. protocoles d'accord) entre les CER et les OB de sorte à formaliser et améliorer la liaison entre ces institutions.

- Aide au développement de capacités (formation, renforcement institutionnel, etc) dans l'optique de l'obtention de résultats sur la base d'une évaluation des besoins.

e) Résultats attendus et objectifs

3.3.9 Compte tenu des activités entreprises dans le cadre de cette partie du programme en 2007, nous prévoyons la réalisation des objectifs suivants :

- Poursuite de l'aide à la mise en place de systèmes de gestion des informations et des connaissances au niveau des bassins ou des régions ;
- Travail en vue de la définition d'une vision commune dans au moins trois bassins fluviaux ;
- Etudes, dialogue, ateliers et réunions de consultation dans au moins trois bassins fluviaux communs en vue de l'élaboration d'accords cadres et de la mise en œuvre d'un programme commun ;
- Poursuite des activités de partenariat dans tous les grands bassins fluviaux ;
- Poursuite des activités de développement de capacités dans au moins trois OB.

3.4 INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

3.4.1 La FAE contribuera à la préparation de projets et de programmes de développement des ressources en eau au niveau national et régional de sorte à disposer d'une réserve de projets viables susceptibles d'attirer rapidement des investissements. La Facilité apportera également des investissements en capital ciblés et d'envergure limitée dans le domaine du développement d'infrastructures hydrauliques. Le détail des activités correspondant à chacune des divisions du programme figure ci-après.

a) Préparation de projets et programmes

3.4.2 Deux projets ont été entrepris en 2006 dans le cadre de ce volet du programme. Les activités bénéficiant d'une assistance dans ce domaine ont trait à la préparation de programmes et projets de développement des ressources en eau viables au niveau national et régional et devraient permettre d'obtenir le financement correspondant. Priorité est donnée aux projets susceptibles de susciter l'intérêt et la participation d'institutions des secteurs public et privé et de conduire à des investissements en capital immédiats.

3.4.3 Les efforts de la FAE seront centrés en 2007 autour d'activités préparatoires visant à rendre les projets et programmes attrayants pour les sources de financement potentiel. Il s'agit en particulier d'études sociologiques prenant en compte la relation entre les sexes, d'études portant sur la mise en œuvre, de partenariats entre des entités publiques et privées, de documents d'offre, etc. Une assistance visant à encourager la participation du secteur privé peut également être fournie au niveau de la mise au point des outils requis, de directives et de documents juridiques susceptibles de promouvoir la compétitivité et d'aider les villages et les communautés dans le cadre de leurs relations avec les opérateurs du secteur privé, tout en facilitant le développement d'une structure locale d'artisans et de petites entreprises prestataires de services. Les domaines faisant l'objet d'une attention particulière sont entre autres les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, la production d'hydro-électricité, l'environnement et l'utilisation de l'eau à des fins multiples.

3.4.4 La stratégie permettant d'obtenir ces résultats à court terme repose sur le recours à une réserve de projets ayant déjà été identifiés et préparés dans les pays et organisations régionales, pour lesquels une assistance limitée suffira pour permettre le passage à la phase de financement. Cette stratégie nécessite un partenariat étroit et une collaboration efficace avec les différents donateurs intervenant dans le secteur de l'eau en Afrique. C'est dans cette perspective que nous allons renforcer nos relations de travail existantes avec le Groupe de la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Union Européenne, les Fonds arabes et des donateurs bilatéraux entre autres.

b) Projets d'envergure limitée

3.4.5 La FAE a reçu 15 propositions de projets d'investissement d'envergure limitée en 2006, représentant un montant de 12,4 millions d'euros. Il s'agit de projets portant sur la collecte des eaux de pluie, les systèmes de pompage à énergie solaire et éolienne pour les puits domestiques et la production agricole, etc. Ces projets se trouvent actuellement à différentes étapes du cycle de mise en œuvre. Un accord de subvention de la FAE devrait être signé pour trois de ces projets avant la fin de l'année 2006.

3.4.6 Les activités resteront centrées en 2007 autour de la facilitation de la mise en œuvre de projets d'envergure réduite, ainsi que d'actions facilitant l'obtention de financements pour des projets plus ambitieux. L'éventail des projets d'envergure réduite susceptibles de bénéficier d'une assistance dans cette catégorie est vaste et comprend des projets visant à la promotion d'innovations et des meilleures pratiques, qui mettent l'accent sur l'apprentissage pratique, et renforcent les efforts déployés au sein des communautés pour accéder de manière efficace aux services liés aux ressources en eau. En plus des critères d'éligibilité se rapportant aux projets et aux bénéficiaires, les critères suivants seront utilisés dans le cadre de la définition des priorités en matière d'investissement :

- i) Des projets dont la mise en œuvre exige des investissements réduits mais qui ont un impact important en matière de réduction de la pauvreté, en prenant en compte la situation des différents sexes ;
- ii) Des activités susceptibles d'être mise en œuvre rapidement et dont les propositions sont déjà prêtes ;
- iii) Des activités permettant d'obtenir des résultats rapides et durables ;
- iv) Des projets susceptibles d'obtenir d'autres fonds d'investissement qui, autrement, ne seraient pas disponibles ;
- v) Des projets susceptibles d'entraîner des investissements supérieurs par d'autres donateurs ;
- vi) Des projets déjà identifiés par d'autres agences, devant répondre à des priorités nationales et dont les bénéficiaires joueraient un rôle clé.

3.4.7 Certains des projets d'envergure limitée qui seront pris en charge dans le cadre du programme pour 2007 sont décrits ci-dessous. Une analyse appropriée de l'impact social et environnemental sera effectuée le cas échéant pour les activités encouragées par la FAE.

3.4.8 Projets pilotes : soutien à des projets ayant valeur de démonstration et permettant initialement de valider et de mesurer les possibilités de transposition des leçons les plus importantes tirées des pratiques efficaces observées actuellement dans un contexte local. Il peut en particulier s'agir des projets pilotes suivants :

- Des projets présentant la possibilité de mettre en œuvre à une échelle plus importante les leçons tirées de projets réussis et de recherches concluantes ;
- Des projets dont l'impact potentiel est ressenti rapidement, prenant appui sur des initiatives locales de sorte à permettre un accès plus équitable à l'eau pour une population plus large ;
- Des projets faisant intervenir la mise en œuvre de nouvelles technologies.

3.4.9 Utilisation de technologies innovantes : une assistance sera fournie aux projets qui ont recours à une technologie simple et appropriée, prenant en compte les besoins des populations des différents sexes et favorisant la fabrication locale et la dissémination de technologies avec l'implication du secteur privé local et des ONG. On mettra également l'accent sur la mise en application à grande échelle et la commercialisation des résultats de recherches centrées autour des zones rurales et péri-urbaines en Afrique. Le développement de technologies novatrices permettra d'accroître l'efficacité des projets d'envergure réduite. On peut citer à ce titre les technologies suivantes :

- Mise au point de systèmes d'extraction, de transport et de distribution d'eau ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des communautés ;
- Equipements sanitaires et de lavage appropriés à coût réduit ;
- Equipements de collecte et de stockage de l'eau ;
- Génération de petites quantités d'énergie hydroélectrique et renouvelable pour l'utilisation de l'eau.

3.4.10 Projets permettant d'élargir l'accès aux services : les projets d'envergure réduite renforçant les efforts des communautés, des ONG et des associations d'usagers des services liés à l'eau bénéficieront d'une aide. La mise en application à grande échelle des projets d'envergure réduite réussis bénéficiera d'une attention particulière. Les domaines suivants pourront faire l'objet de subventions :

- **Approvisionnement en eau et assainissement** : expansion de l'accès à l'approvisionnement en eau et aux équipements sanitaires assortie d'actions d'éducation en matière d'hygiène ; élargissement de projets existants tels que des systèmes d'approvisionnement en eau pour le bétail ou des réseaux d'irrigation d'envergure réduite pour un usage domestique ;
- **Projets hydrauliques polyvalents** : mise en œuvre de projets hydrauliques polyvalents, en particulier liés à l'utilisation de l'eau à des fins agricoles (projets d'irrigation de petite envergure, bétail) ; énergie hydroélectrique ; petites entreprises ; constructions de barrages de petites dimensions (avec les précautions qui s'imposent au niveau écologique et social) pour différentes utilisations ; systèmes d'extraction ou de transport et distribution d'eau adaptés aux besoins des différents sexes en vue du recueil et de l'utilisation de l'eau à des fins agricoles variées ;
- **Gestion de l'environnement** : protection des terres marécageuses ; gestion des bassins versants communautaires ; gestion des déchets communautaires.

3.5 CONSULTATION, PARTENARIAT, MOBILISATION DES RESSOURCES

3.5.1 Consultation et partenariats : de nombreux partenaires interviennent à différents niveaux dans le secteur de l'eau en Afrique. Il est donc nécessaire, lors de la mise en œuvre initiale des

programmes, de veiller à l'établissement d'une relation de collaboration entre les différents partenaires. Il faut pour cela procéder à une évaluation des principales activités en cours dans le secteur et de ses différents intervenants, et mener des consultations avec toutes les parties prenantes afin d'aboutir à un accord en ce qui concerne les activités clés susceptibles de susciter une synergie et d'harmoniser les actions d'importance critique dans le domaine de l'eau. Cette évaluation permettra entre autres de mettre en évidence les résultats obtenus grâce aux sommes données par différents contributeurs, ainsi que les déficiences auxquelles il reste encore à remédier. Dans cette perspective, on veillera à entretenir un dialogue et une relation étroite avec l'AMCOW et son comité technique.

3.5.2 La FAE consolidera également ses partenariats avec l'UA, le NEPAD, UN Water Africa, la Banque mondiale, etc. Des réunions de consultation seront organisées tout au long de l'année 2007, semblables à la rencontre portant sur l'évaluation et le contrôle, sur des thèmes revêtant une importance critique pour le secteur de l'eau tels que la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que la mise en œuvre et les campagnes de financement au bénéfice des OB. Le personnel de la FAE se chargera de la mise en œuvre des missions définies et prendra part à des ateliers de consultation et à des conférences visant à aboutir à une compréhension commune et à un consensus en ce qui concerne les principales préoccupations soulevées au niveau régional.

3.5.3 ***Mobilisation des ressources*** : la stratégie de mobilisation des ressources adoptée par le Conseil de direction en 2006 sera mise en œuvre en 2007. Les documents promotionnels correspondants décrivant les activités de la FAE ainsi que les ressources financières et autres auxquelles fait appel la FAE seront préparés et distribués aux donateurs potentiels et une campagne de mobilisation des ressources sera lancée au cours de l'année à venir.

3.5.4 ***Stratégie de communication*** : Conformément à la stratégie de communication adoptée par le Conseil de direction sur les documents/supports publicitaires pertinents décrivant les activités, la mission et les accomplissements de la FAE, la mise à niveau du site Internet de la FAE lancé en 2006 sera disséminée et promue auprès des auditoires ciblés. Cette action permettra de soutenir la stratégie de mobilisation des ressources mentionnée plus haut et rehaussera la prise de conscience des questions d'eau en Afrique.

4 BESOINS DE FINANCEMENT ET BUDGET INDICATIF POUR 2007

4.0.1 Les besoins en matière de financement et le budget pour 2007 se rapportent à deux des principaux volets des activités de la FAE : i) le programme indicatif de financement des ressources mises à la disposition des bénéficiaires en vue de la mise en œuvre du programme, et ii) le budget administratif des dépenses correspondant à la rémunération du personnel, au financement des équipements et des missions requises dans le cadre des activités.

4.1 LE PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF

4.1.1 Le programme d'action de la FAE (2005-2009) a réservé un budget total de 69,2 millions d'euros pour l'année 2007, dont un budget de 3,7 millions d'euros pour les dépenses administratives. Le montant versé jusqu'à présent n'est cependant que de 10,92, millions d'euros comme le montre le Tableau 4.1 ci-dessous, et le montant des engagements restant à verser avant la fin 2007 est de 44,45 millions d'euros. Si les efforts de mobilisation des ressources aboutissent, on pourra atteindre la somme réservée au programme d'action (2005-2009). Toutefois, dans la mesure où la FAE ne peut engager que les fonds disponibles sur son compte, il importe de préparer un programme de financement correspondant aux fonds qui auront été fermement

engagés, c'est-à-dire 47 millions d'euros. Pour tenir compte de cette situation, deux programmes ont été préparés pour l'exercice budgétaire 2007 : i) un programme de base correspondant aux sommes disponibles ; et ii) un programme élargi prenant en compte la réserve incorporée au programme d'action pour 2005-2009. Le programme mis en œuvre se situera entre le programme de base et le programme élargi en fonction de la disponibilité des fonds.

Tableau 4.1 Versements effectifs et anticipés

Donateur	Engagement de ressources				Période de paiement en années	Versements effectifs			Versements attendus			Versements cumulés pour 2007
	Devise	Montant (million)	Taux de change par rapport à l'Euro [1]	Montant en millions d'euro		2005	2006	Total versé	2006	2007	Total	
UE*	EUR	20		20	2			0	10	10	20	20
Canada	CAD	20	0,702	14,03	3	6,81		6,81	3,41	3,41	6,82	13,63
Norvège	NOK	30	0,120	3,6	3		1,28	1,28	1,2	1,31	2,51	3,79
Suède	SEK	45	0,109	4,89	3		1,56	1,56	1,6	1,6	3,2	4,76
Danemark	DKK	40	0,134	5,37	5		1,04	1,04	2,11	1,11	3,22	4,26
Autriche	EUR	0,23		0,23	1	0,1	0,13	0,23			0	0,23
France**	EUR	12		12	5			0	6	2	8	8
Total				60,12		6,91	4,01	10,92	24,32	19,43	43,75	54,67
									Montant des engagements 2006			10,20
									Solde restant pour 2007			44,47*

* Les discussions sont en bonne voie pour le paiement, par l'UE, de 10 millions d'euros à la FAE.

** Les formalités nécessaires avec la France sont terminées pour le paiement de 4 millions d'euros.

*** Taux de change en vigueur au 15 novembre 2006.

4.1.2 Les estimations financières indicatives pour les programmes d'action de base et élargis, ainsi que leur décomposition par composants et volets s'élèvent à 42,55 et 65,55 millions d'euros respectivement, comme indiqué dans les Tableaux 4.2 et 4.3 ci-après. Dans les deux scénarios, les projets en cours de traitement reportés à partir de l'année 2006 ont été pris en compte, et des chiffres prévisionnels ont été incorporés pour les propositions de projets devant être présentées en 2007. L'engagement des montants correspondants est prévu pour l'année 2007, mais on estime que tous les montants alloués ne seront pas entièrement déboursés en 2007, en particulier dans la mesure où certains projets, par exemple les actions portant sur la gestion intégrée des ressources en eau et la gestion transfrontalière des ressources en eau, porteront probablement sur plus d'une année. Ces besoins financiers et le budget correspondant seront financés par des fonds versés dans le cadre de donations au titre du Fonds spécial de la FAE. Le nombre de projets devant être entrepris au niveau des éléments et volets secondaires pour chaque scénario, en particulier les projets actuellement en cours de réalisation, figurent dans les Tableaux 4.2 et 4.3 ci-après.

4.1.3 Les allocations devant financer le programme d'action pour 2007 sont calculées en prenant des hypothèses générales relatives aux coûts ressortant des propositions de projets présentées en 2006 et correspondant à des activités similaires, ainsi que des estimations de coûts pour des propositions de projets dans le cadre du PACT du NEPAD. Ces coûts peuvent varier lors de la mise en œuvre des actions correspondantes après la préparation de propositions détaillées dans le cadre de la demande de financement à la FAE et après l'évaluation des projets. En conséquence, le nombre total de projets pouvant être entrepris dans le cadre de chaque volet et leurs budgets estimés figurent dans les Tableaux 4.2 et 4.3 ci-dessous.

4.1.4 Le tableau 4.2 ci-dessous présente le programme de base qui a été préparé selon le montant des fonds (54,67 millions d'euros) que les donateurs paieraient au Fonds spécial de la FAE avant décembre 2007, moins le montant engagé par la FAE en 2006. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le coût estimatif total du Programme de base est de 42,55 millions d'euros. Cette estimation couvre quarante-sept (47) projets, dont vingt (20) sont couverts par la composante *Mise en œuvre de la GIRE au niveau national* ; treize (13) sont couverts par la composante *Mise en œuvre de la GRET* ; et quatorze (14) sont couverts par la composante *Investissements en capital*.

Tableau 4.2 Financement indicatif de la FAE dans le cadre du programme de base pour 2007 (scénario 1)

Réf.	Programmes et projets opérationnels	Engagements prévus pour 2006		Projets reportés de 2006		Nouveaux projets prévus pour 2007		Total du programme de base 2007			
		No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro		
1	<i>Mise en œuvre de la GIRE au niveau national</i>										
	Actions dans le cadre des informations et des connaissances	1	500 000	1	1 000 000	3	1 200 000	4	2 200 000		
	Actions dans le cadre de la formulation de mesures et de réformes	1	400 000	3	2 210 000	1	700 000	4	2 910 000		
	Actions de planification et de mise en œuvre	2	480,000	7	23 900 000	1	600 000	8	4 500 000		
	Contrôle et évaluation	0	0	0	0	2	400 000	2	400 000		
	Gestion de l'environnement	0	0	1	2 000 000	1	500 000	2	2 500 000		
	Sous-total	4	1 380 000	12	9 110 000	8	3 400 000	20	12 510 000		
2	<i>GRET</i>										
	Actions dans le cadre des informations et des connaissances	4	3 534 000	5	8 500 000			5	8 500 000		
	Actions dans le cadre du contrôle et de l'évaluation	0	0	1	1 900 000	1	1 900 000	2	3 800 000		
	Cadre législatif et développement de stratégies	4	1 965 000	1	2 000 000	2	1 800 000	3	3 800 000		
	Actions dans le cadre de la mobilisation des ressources déployées par les OB	0	0	0	0	1	700 000	1	700 000		
	Planification et mise au point de stratégies & soutien à ANBO	10	0	2	550 000			2	550 000		
	Sous-total	8	5 499 000	9	12 950 000	4	4 400 000	13	17 350 000		
3	<i>Investissements en capital</i>										
	Préparation de projets	2	985 000	0	0	2	1 000 000	2	1 000 000		
	Investissements dans des projets de petite envergure	5	2 338 000	10	10 093 000	2	1 600 000	12	11 693 000		
	Sous-total	7	3 323 000	10	10 093 000	4	2 600 000	14	12 693 000		
	Total	19	10 202 000	31	32 153 000	16	10 400 000	47	42 553 000		

4.1.5 Le tableau 4.3 illustre le Programme élargi qui a été préparé sur la base de l'anticipation que les efforts de mobilisation des ressources de la FAE finiraient par attirer des fonds supplémentaires de façon à ce que le programme 2007 tel qu'envisagé dans le programme opérationnel de la FAE pour 2005-9 puisse être réalisé. Comme indiqué dans le tableau ci-après le coût total du Programme élargi est estimé à 65,5 millions d'euros. Cette estimation concerne soixante-dix (70) projets, dont vingt-quatre (24) sont couverts par la composante *Mise en œuvre de la GIRE au niveau national* ; vingt-deux (22) sont couverts par la composante *Mise en œuvre de la GRET* ; et vingt-quatre (24) sont couverts par la composante *Investissements en capital*.

Tableau 4.3 Financement indicatif de la FAE dans le cadre du programme élargi pour 2007 (scénario 2)

Réf.	Programmes et projets opérationnels	Engagements prévus pour 2006		Projets reportés de 2006		Nouveaux projets prévus pour 2007		Total du programme élargi 2007			
		No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro	No.	Montant en Euro		
1	Mise en œuvre de la GIRE au niveau national										
	Actions dans le cadre des informations et des connaissances	1	500 000	1	1 000 000	3	1 200 000	4	2 200 000		
	Actions dans le cadre de la formulation de mesures et de réformes	2	400 000	3	2 210 000	2	1 400 000	5	3 610 000		
	Actions de planification et de mise en œuvre	0	480 000	7	3 900 000	2	1 200 000	9	5 100 000		
	Actions dans le cadre du contrôle et de l'évaluation	0	0	0	0	3	600 000	3	600 000		
	Gestion de l'environnement		0	1	2 000 000	2	1 000 000	3	3 000 000		
	Sous-total	4	1 380 000	12	9 110 000	12	5 400 000	24	14 510 000		
2	GRET										
	Actions dans le cadre des informations et des connaissances	4	3 534 000	5	8 500 000	2	3 200 000	7	11 700 000		
	Actions dans le cadre du contrôle et de l'évaluation	0	0	1	1 900 000	5	9 400 000	6	11 300 000		
	Cadre législatif et développement de stratégies	4	1 965 000	1	2 000 000	4	3 600 000	5	5 600 000		
	Cadre de la mobilisation des ressources déployées par les OB	0	0	0	0	2	2 400 000	2	2 400 000		
	Planification et mise au point de stratégies & soutien à ANBO	0	0	2	550 000		0	2	550 000		
	Sous-total	8	5 499 000	9	12 950 000	13	18 600 000	22	31 550 000		
3	Investissements en capital					0	0	0	0		
	Préparation de projets et programmes	2	985 000	0	0	6	3 000 000	6	3 000 000		
	Investissements directs	5	2 338 000	10	10 093 000	8	6 400 000	18	16 493 000		
	Sous-total	7	3 323 000	10	10 093 000	14	9 400 000	24	19 493 000		
	Total	19	10 202 000	31	32 153 000	39	33 400 000	70	65 553 000		

4.2 HYPOTHESES CLES EN MATIERE DE COUTS

4.2.1 Les principales hypothèses en matière d'estimations de coûts figurent ci-dessous. La liste des demandes de financement présentées au 30 octobre 2006 et reportées sur l'année 2007 est fournie dans le Tableau 1 en Annexe 1. Les estimations chiffrées et budgétaires pour chaque domaine d'intervention sont présentées dans le Tableau 2 en Annexe 1.

GIRE

a) Informations et connaissances : le coût projeté de l'assistance aux pays dans le cadre des informations et des connaissances, y compris au niveau du matériel et des logiciels, est d'environ 400 000 euros. L'hypothèse est le financement de quatre projets en 2007, soit une allocation totale d'environ 2 millions d'euros.

b) Suivi et évaluation : le coût moyen de l'assistance en matière de contrôle et d'évaluation, y compris le logiciel TIC, devrait se situer à 200 000 euros environ par

projet, ce qui correspond à une allocation totale de 0,4 million d'euros pour 2 projets dans le cadre du programme de base.

c) Mesures et réformes : le coût de la préparation d'une politique de GIRE nationale complète prévoyant des réformes institutionnelles peut varier considérablement étant donné que les pays ont atteint des étapes différentes dans ce processus. Cependant, on suppose que l'aide moyenne devrait se monter à environ 0,75 million d'euros, de sorte que le coût de l'aide à quatre projets en 2007 correspond à une allocation totale d'environ 2,9 millions d'euros pour le programme de base.

d) Aide à la planification et à la mise en œuvre : le coût moyen de l'assistance à la mise au point et à la préparation de stratégies, de plans de mise en œuvre, de programmes et/ou de plans cadres pour le secteur national est estimé à environ 600 000 euros, de sorte que l'allocation totale correspondant à l'aide aux 8 projets est d'environ 4,5 millions d'euros pour le programme de base.

GRET

e) Information et connaissances : le coût moyen de ces projets pour 2006 est d'environ 1,2 million d'euros. Cinq projets représentent un montant total d'environ 8,5 millions d'euros pour 2007.

f) Suivi et évaluation : le contrôle et l'évaluation en matière de GRET exigent des arrangements institutionnels et un cadre juridique complexes. Le coût de l'un de ces projets devrait se monter initialement à environ 1,9 million d'euros. Un projet de ce type est prêt à être lancé en 2007.

g) Coopération et élaboration d'accords cadres : le coût de l'aide à au moins trois bassins fluviaux dans le cadre de différents aspects d'accords cadres en matière de coopération est d'environ 3,8 millions d'euros en ce qui concerne le programme de base.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

j) Préparation de projets : il est estimé qu'environ 0,5 million d'euros devront être affectés à chaque projet ; ainsi, pour 2007, 1 million d'euros devrait être affecté à deux projets visant à préparer et évaluer divers types de projets d'investissement dans le domaine de l'eau, qui seront immédiatement financés.

h) Investissements directs : selon les propositions reçues en 2006, le coût des projets varie considérablement. Cependant, pour 2007, le chiffre moyen d'environ 0,85 million d'euros est appliqué. Dans cette hypothèse, le coût de la mise en œuvre de 12 projets dans le cadre de ce programme devrait représenter un coût d'environ 11,6 millions d'euros.

4.3 EXIGENCES DE FINANCEMENT DES DEPENSES POUR 2007

4.3.1 Les exigences de financement total du programme de financement indicatif au titre de l'année 2007 sont estimées à 42,55 millions d'euros environ pour le Programme de base et à 65,55 millions d'euros pour le programme élargi. Les fonds pour le programme de financement

indicatif seront tirés du Fonds spécial de la FAE. Bien que le montant requis pour le Programme de base soit fermement engagé, il n'a pas encore été totalement versé.

PARTIE II : BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES ET OPERATIONNELLES DE LA FAE POUR 2007

5 INTRODUCTION

5.0.1 Le budget des dépenses opérationnelles et administratives couvre les salaires et avantages accordés au personnel détaché, l'espace des bureaux, l'équipement et les dépenses administratives et les coûts encourus par la FAE dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et activités planifiés. Les dépenses administratives couvrent les missions du personnel, les services et conseils, les ateliers et séminaires, les réunions du Conseil de direction, la mobilisation des ressources et la communication. Le budget des dépenses opérationnelles et administratives est abordé en détail dans les sections ci-après.

6 BUDGET DES DEPENSES OPERATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES DE 2006

6.1 BUDGET OPERATIONNEL 2006

6.1.1 Conformément aux conditions énoncées dans l'instrument FAE, la Banque a nommé le directeur et deux experts détachés auprès de la FAE : un expert en communication et un adjoint administratif. Le coût de cette assistance est estimé à environ 600 000 euros. De plus, du personnel de la Banque affecté à d'autres départements ont apporté leur aide dans le domaine du contrôle de la qualité de l'évaluation des projets et la supervision. La Banque a également fourni l'espace des bureaux et l'équipement ainsi que les coûts d'utilisation.

6.1.2 Les donateurs ont fourni trois experts en assistance technique et un consultant : un expert en gestion des ressources en eau détaché de la fonction publique norvégienne, un expert en approvisionnement en eau et assainissement détaché de la fonction publique autrichienne et un expert en suivi et évaluation détaché de la fonction publique française. L'Autriche a également fourni un consultant pour assurer le soutien des activités de communication pendant une période de six mois. Le coût de cette forme d'assistance est estimé à environ 520 000 euros.

6.2 BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES 2006

6.2.1 Le budget des dépenses administratives couvre les coûts encourus par la FAE pour la mise en œuvre des programmes et des activités planifiées. Ces coûts incombent au budget de la Banque africaine de développement et du Fonds spécial de la FAE. La BAD a prévu des réserves budgétaires au titre des dépenses administratives de la FAE pour 2005 et 2006, correspondant à son institution et à sa consolidation. Le budget des dépenses administratives approuvé pour 2005 et 2006 issu du Fonds spécial de la FAE et de la Banque est présenté dans le Tableau 6.2.2 ci-dessous.

6.2.2 Comme indiqué dans le Tableau 6.1 ci-dessous, cet élément couvre les coûts des missions du personnel et les services du consultant pour la mise en œuvre du programme opérationnel, ainsi que les coûts des ateliers et séminaires organisés par la FAE. Quelques activités entreprises par la FAE en 2006 financées sur le budget des dépenses administratives sont listées ci-après :

- *Évaluation du statut de la gestion de l'information et des connaissances en eau* : Cette évaluation a été menée dans 10 pays (Ghana, Tanzanie, Malawi, Éthiopie, Tunisie, Lesotho, Bénin, Sénégal, Congo et Burkina Faso). Les études ont révélé des

faiblesses importantes en termes de génération, collecte, analyse, stockage et dissémination de l'information sur l'eau dans la plupart des pays. Les aspects de gestion des connaissances sont peu développés dans tous les pays.

- **Ateliers d'information et des connaissances** : Des ateliers I&Cont été organisés en Éthiopie, au Ghana et en Tunisie dans le but de débattre les résultats de l'évaluation du statut IC. À l'issue de ces ateliers destinés aux parties prenantes, des propositions de projets ont été reçues des pays afin de renforcer les systèmes de gestion I&C au niveau national.
- **Réunion consultative régionale des parties prenantes sur le suivi et l'évaluation**. Lors de la réunion, trois niveaux de suivi et d'évaluation ont été identifiés et un plan d'action a été élaboré pour suivre et déterminer les progrès vers la Vision africaine de l'eau et l'atteinte des OMD connexes. Il a également été décidé lors de cette réunion d'établir un groupe de travail régional pour le contrôle et l'évaluation en vue d'aider la FAE à élaborer les plans d'action de contrôle et d'évaluation nécessaires au plan régional et national.
- **Séminaire sur la dissémination des connaissances** : La FAE a apporté son concours au séminaire de partage de l'information dans le secteur de l'eau à l'université Egerton du Kenya afin de permettre aux chercheurs et aux praticiens dans ce secteur d'échanger des informations et de débattre la question de savoir comment adapter la recherche et la technologie en eau pour améliorer les moyens d'existence en Afrique de l'Est.
- **Préparation d'un projet de soutien institutionnel pour l'Autorité du bassin en Lybie** : La FAE et le département de la BAD concerné apportent leur concours à cette entité dans le but de préparer un projet de soutien institutionnel.
- **Mission de préparation d'un projet d'approvisionnement en eau et assainissement dans la région de Darfour au Soudan** : La FAE a aidé la mission de la Banque lors de l'évaluation de la situation et des besoins en eau, et de la préparation d'un projet dans cette région.

6.2.3 De plus, le personnel de la FAE a participé à plusieurs ateliers de consultation et à des conférences en vue de promouvoir la coopération, d'harmoniser les activités et de consolider le partenariat. Ceci comprend :

- Un atelier sur l'élaboration de l'Initiative biogaz pour l'Afrique à Amsterdam
- Des ateliers de consultation sur la Volta et les organisations du Bassin du Niger
- Des ateliers de consultation sur les eaux transfrontalières à Stockholm
- Une conférence des donateurs et des parties prenantes sur le Bassin du Niger et le Bassin du Congo
- Des réunions techniques de WHYCOS et de HYCOS Volta
- Des ateliers « tiger » à Rome
- Des réunions AMCOW TAC et EXCO à Kampala

6.2.4 La FAE a fait appel aux services de plusieurs consultants pour la préparation et l'évaluation de projets et pour la préparation de plusieurs rapports.

Tableau 6.1: Budget des dépenses administratives approuvé pour 2006

Poste	Elément de coût	Budget affecté			
		BAD 2005	BAD 2006	Fonds Spécial FAE 2006	Total 2006
1.	Missions du personnel dans le cadre des activités opérationnelles (consultation, identification, évaluation et mise en œuvre, etc.)	20 000	20 000	300 000	320 000
2.	Services de conseil* <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations des informations et des activités évaluation et contrôle • Assistance aux activités et missions opérationnelles de la FAE • Supervision de projets 	20 000	235 000	1 100 000	1 335 000
3.	Ateliers et séminaires <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers et séminaires dans le cadre de l'harmonisation des informations et des connaissances ainsi que du contrôle et de l'évaluation, et 2 ateliers pour les OB 	40 000	120 000	450 000	570 000
4.	Réunions du Conseil de direction			100 000	100 000
5.	Mobilisation des ressources			50 000	50 000
	Total	80 000	375 000	2 000 000	2 375 000

6.2.5 Les dépenses administratives encourues par la FAE au titre de l'exercice budgétaire 2006 ont été payées sur la provision de la Banque et sur le Fonds spécial de la FAE. Le montant du budget des dépenses administratives de la FAE, engagé jusqu'au mois d'octobre 2006, figure dans le Tableau 6.2 ci-dessous.

Tableau 6.2 Budget des dépenses administratives de la FAE engagé jusqu'en octobre 2006

Pos te	Eléments de coût	Budget affecté pour 2006			Montant engagé à fin octobre 2006*	
		BAD	Fonds spécial FAE	Total	Montant	% du budget
1	Missions du personnel dans le cadre des activités opérationnelles (consultation, identification, évaluation et mise en œuvre, etc.)	20 000	300 000	320 000	56 251	18
2	Services de conseil* <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des informations et des activités évaluation et contrôle • Assistance aux activités et missions opérationnelles de la FAE • Supervision de projets 	235 000	1 100 000	1 335 000	451 126	34
3	Ateliers et séminaires <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers et séminaires dans le cadre de l'harmonisation des informations et des connaissances ainsi que du contrôle et de l'évaluation, et 2 ateliers pour les OB 	120 000	450 000	570 000	266 543	47
4	Réunions du Conseil de direction		100 000	100 000	18 206	18
5	Mobilisation des ressources		50 000	50 000		0
	Total	375 000	2 000 000	2 375 000	792 126	33

6.2.6 La première préoccupation de la FAE en 2006 était le développement des instruments opérationnels et des activités de renforcement de la capacité interne. Les activités opérationnelles ont pris de l'essor au troisième trimestre 2006 lorsque des propositions de projets en nombre suffisant ont été reçues et admises dans la liste de projets. Pendant la plus grande partie de l'année 2006, la FAE n'a fonctionné qu'avec 60 % de l'effectif d'experts prévu. Ces deux aspects ont entraîné une limitation des projets exécutés cette année-là. L'engagement global au titre des projets 2006 n'a été que de 31 % de l'engagement prévu. De même, l'engagement au titre du budget des dépenses administratives ne représente que 33 % du budget prévu.

7 BUDGET DES DEPENSES OPERATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES POUR 2007

7.0.1 Contrairement au programme 2006, le programme 2007 commencera avec un certain nombre d'activités déjà dans la liste des projets, à savoir : dix-huit (18) projets signés et à divers stades de mise en œuvre ; onze (11) projets d'évaluation à signer et à mettre en œuvre ; et vingt (20) projets dans le programme devant être évalués, signés et mis en œuvre. De plus, en 2007, environ dix-sept (17) projets pour le Programme de base et vingt-huit (28) projets pour le programme élargi doivent entrer dans la liste des projets au niveau de la mise en œuvre. Cela demandera une augmentation importante tant en personnel qu'au titre du budget des dépenses administratives. Ainsi, la préparation du budget opérationnel et administratif 2007 décrit ci-après tient compte de ces faits.

7.1 BUDGET OPERATIONNEL 2007

7.1.1 Au titre de l'exercice budgétaire 2007, la Banque fournira à la FAE un coordinateur (pour aider le directeur), deux experts, un agent de communication et un adjoint administratif. Le coût de ce soutien par la Banque est estimé à environ 600 000 euros. De plus, du personnel de la Banque provenant d'autres départements apportera son concours en matière de contrôle de la qualité de l'évaluation et de supervision. La Banque fournit également l'espace des bureaux et l'équipement, et prend en charge les coûts d'utilisation.

7.1.2 Les trois experts détachés par les donateurs continueront leurs services en 2007. De plus, trois nouveaux experts, à savoir un écologiste, un expert financier et un expert en socio-économie/genre, s'attendent à être détachés par les donateurs au cours de l'année 2007. Sur la base d'émoluments de l'ordre de 120 000 euros par expert et par an, le coût total de cette assistance est d'environ 720 000 euros.

7.2 BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES 2007

7.2.1 Compte tenu de l'expérience tirée des opérations 2006 et des hypothèses clés décrites ci-dessous, le coût des dépenses administratives pour 2007 liées à la mise en œuvre du programme prévu est estimé à environ 1,96 million d'euros pour les activités du Programme de base et à 3,02 million pour les activités du programme élargi. Les activités du Programme de base sont décrites en détail dans le Tableau 7.1 ci-dessous et les hypothèses clés utilisées pour formuler le budget du Programme de base sont énoncées dans la section suivante. Le budget pour le programme élargi est fourni à titre d'information seulement, car il sera revu lors des demandes budgétaires supplémentaires, le cas échéant.

7.3 HYPOTHESES CLES LIEES AU BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES

7.3.1 Les activités opérationnelles de la FAE ont seulement commencé à prendre leur essor au troisième trimestre 2006. En 2007, la FAE fonctionnera à une capacité largement supérieure à celle de 2006 dans la mesure où les acteurs du secteur de l'eau seront plus nombreux à connaître la FAE et à soumettre des propositions de projets. En outre, lorsque la FAE obtiendra l'intégralité du personnel prévu lors de sa mise en place, l'utilisation des frais administratifs prévus au budget devrait être largement supérieure. Dans la mesure où les hypothèses clés prises dans le cadre de la préparation du budget 2006 restent valables, elles ont servi à l'élaboration du budget 2007 décrit ci-dessous.

7.3.2 Les estimations du budget administratif reposent sur des hypothèses généralisées en ce qui concerne le nombre de missions du personnel, le niveau d'utilisation des services d'experts, et les coûts liés à l'organisation d'ateliers et de séminaires. Ces coûts sont en particulier associés aux activités suivantes :

- **Missions du personnel de la FAE :** le personnel conduira des missions sur le terrain visant à faciliter la préparation, l'évaluation et la mise en œuvre de projets, et participera à des réunions régionales et nationales. Compte tenu des ressources humaines limitées, les missions du personnel dans le cadre des opérations seront rationalisées de sorte à couvrir plusieurs objectifs en une mission (associant par exemple Informations et connaissances avec Contrôle et évaluation), et à prêter assistance dans un nombre limité de pays. Huit membres du personnel conduiront ainsi

environ 60 missions pour un coût moyen de 4 250 euros par mission et un coût total d'environ 250 000 euros ;

- **Services de conseil** : des consultants seront recrutés pour mener toutes les études de diagnostic et d'évaluation, ainsi que pour faciliter des activités de mise en œuvre spécifiques. Nous partons de l'hypothèse que des sociétés de conseil seront engagées pour conduire des activités d'évaluation dans le domaine des Informations et des connaissances, ainsi que du Contrôle et de l'évaluation pour un coût total d'environ 600 000 euros. Par ailleurs, des services de conseil en matière de préparation, d'évaluation et de mise en œuvre de programmes / projets et de missions liées à ces questions devraient représenter un coût d'environ 500 000 euros. Le coût total des activités de conseil s'établit donc à environ 1,1 million d'euros. Un consultant sera également recruté pour faciliter les activités techniques et de mise à jour en termes de communication, notamment en ce qui concerne l'entretien du site web de la FAE ;
- **Ateliers et séminaires** : des ateliers seront organisés, en particulier sur le thème de l'harmonisation au niveau régional de la gestion du savoir et des informations, ainsi que du contrôle et de l'évaluation. Nous prévoyons également d'organiser au moins deux ateliers en vue d'aboutir à un consensus au niveau des bassins fluviaux, faisant intervenir les OB et les CER. Nous tablons sur l'organisation de 4 réunions régionales d'harmonisation et d'établissement de consensus à un coût d'environ 85 000 euros par atelier, ce qui représente un coût total de 340 000 euros. Deux ateliers seront également organisés sur le thème de la GRET faisant intervenir les OB à un coût d'environ 55 000 euros par atelier, soit un coût total d'environ 110 000 euros. Le coût total des ateliers et séminaires est d'environ 450 000 euros ;
- **Réunions du Conseil de direction** : deux réunions du Conseil de direction seront organisées dans le courant de l'année 2007 à un coût de 30 000 euros par réunion, ce qui représente un coût total de 60 000 euros ;
- **Mobilisation des ressources** : des missions seront effectuées par le Président du Conseil de direction et certains membres en vue de mobiliser des ressources au bénéfice de la FAE. Il s'agira en particulier de réunions de consultation avec AMCOW et de missions auprès de pays donateurs pour y plaider en vue d'obtenir des financements au bénéfice de la FAE. Le coût total de ces activités est estimé à environ 50 000 euros.
- **Activités de communication** : des provisions sont faites pour la préparation des brochures, des dépliants et autres produits d'impression, films, ainsi que pour les canaux de communication et l'engagement médiatique. Le coût total de ces activités est estimé à 50 000 euros environ.

Tableau 7.1 Dépenses administratives pour la mise en œuvre du programme 2007

Poste	Élément de coût	Coût estimé en euros
1.	Missions du personnel dans le cadre des activités opérationnelles (consultation, identification, évaluation et mise en œuvre, etc.)	250 000
2.	Services de conseil* <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des informations et des activités évaluation et contrôle • Assistance aux activités et missions opérationnelles de la FAE • Supervision de projets 	1 100 000
3.	Ateliers et séminaires <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers et séminaires dans le cadre de l'harmonisation des informations et des connaissances ainsi que du contrôle et de l'évaluation, et 2 ateliers pour les OB 	450 000
4.	Réunions du Conseil de direction	60 000
5.	Mobilisation des ressources	50 000
6	Communication	50 000
	Total	1 960 000

7.4 EXIGENCES DE FINANCEMENT POUR LE BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES POUR 2007

7.4.1 Comme indiqué dans le Tableau 7.1 ci-dessus, le montant total des fonds requis pour le budget des dépenses administratives est de 1 960 000 euros. Le budget est financé par les contributions de la Banque et le Fonds spécial de la FAE. La direction de la Banque a formulé une demande de 193 000 UA environ (l'équivalent de 195 000 euros) pour financer les dépenses administratives de la FAE. Le budget détaillé des dépenses administratives, par élément de coût, figure dans le Tableau 7.1 ci-dessus.

Tableau 7.2 Budget des dépenses administratives, par élément de coût

Poste	Élément de coût	Budget estimé en euros
1	Missions du personnel dans le cadre des activités opérationnelles (consultation, identification, évaluation, mise en œuvre, etc.)	250 000
2	Services de conseil* <ul style="list-style-type: none"> Evaluation des informations et des activités évaluation et contrôle Assistance aux activités et missions opérationnelles de la FAE Supervision de projets 	1 100 000
3	Ateliers et séminaires <ul style="list-style-type: none"> 4 ateliers et séminaires dans le cadre de l'harmonisation des informations et des connaissances ainsi que du contrôle et de l'évaluation, et 2 ateliers pour les OB 	450 000
4	Réunions du Conseil de direction	60 000
5	Mobilisation des ressources	50 000
6	Communication	50 000
	Total	1 960 000

8 HYPOTHÈSES, RISQUES ET MESURES DE RÉDUCTION DES RISQUES

8.1 HYPOTHESES DU PROGRAMME

8.1.1 Le site Internet de la FAE sera opérationnel au plus tard en octobre 2006, et toute la documentation de la FAE, y compris le programme indicatif, pourra être consultée par le grand public sur Internet, ainsi que les communications spécifiques aux membres d'AMCOW et aux autres intervenants du secteur de l'eau en Afrique. Nous prévoyons alors une augmentation des demandes de financement provenant des différents bénéficiaires potentiels de financements de la FAE. La FAE mènera également une campagne visant à susciter une prise de conscience dans les régions nord et sud de l'Afrique dans le but spécifique d'inciter à la mise en œuvre d'un nombre supérieur de projets dans ces régions. Nous prenons pour hypothèse de base qu'il existera un intérêt suffisant, ainsi qu'un engagement et une prise en charge des programmes par les bénéficiaires. Nous supposons également que les donateurs honoreront leurs engagements financiers pour 2007 vis-à-vis de la FAE avant la fin de l'année. Nous prenons par ailleurs pour hypothèse le fait que la FAE disposera de l'intégralité du personnel prévu pour mettre en œuvre le programme. Certains risques sont associés aux hypothèses de base relatives à la mise en œuvre du programme 2007 définies ci-dessus et les risques principaux font l'objet d'une discussion et de propositions de mesures de limitation des effets correspondants dans les paragraphes qui suivent.

8.2 SITUATION FINANCIERE

8.2.1 Le principal risque associé à la mise en œuvre du programme 2007 consiste en un défaut ou retard de paiement de la part des donateurs en relation avec leurs engagements vis-à-vis de la FAE. Même s'il s'agit d'un risque limité, ses ramifications sont importantes et auront sans aucun doute un effet sur la réalisation des objectifs du programme pour 2007. Pour limiter ces risques, la FAE soutiendra les mesures proactives prises par l'AMCOW et le Conseil de direction pour faire en sorte que les donateurs honorent leurs engagements pour l'année 2007.

8.3 ASPECTS INSTITUTIONNELS

8.3.1 Il existe un risque que la FAE ne dispose pas du complément de personnel lui permettant de mettre en œuvre le programme. Compte tenu du volume de travail qu'implique ce programme, les ramifications pourraient être significatives au niveau de la réalisation des objectifs du programme. Pour réduire ce risque, la FAE sollicitera des engagements de détachement de personnel de la part de donateurs, s'efforcera d'établir une relation plus étroite avec le personnel opérationnel de la BAD intervenant dans le cadre de certaines des activités du programme, et aura recours aux services de consultants à long terme en vue de faciliter la mise en œuvre des programmes et élaborera un accord cadre permettant de limiter les délais de recrutement de consultants.

8.3.2 Actuellement, le Département des Ressources humaines de la Banque a engagé le recrutement d'un assistant technique dont les coûts seront assumés par le DFID britannique. La Banque cherche également à recruter un professionnel qui sera détaché auprès de la FAE en qualité de Coordinateur au niveau d'un Directeur de division. Par ailleurs, la FAE est aussi en discussion avec d'autres donateurs potentiels qui ont manifesté un intérêt pour la création d'un second poste d'assistant technique à la FAE, tels que l'Egypte, le Danemark, la Suède, la Finlande et la République du Congo.

9 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9.0.1 La Facilité africaine de l'eau a été instituée à la demande du Conseil des ministres africains chargés de l'eau, avec le soutien de donateurs, dans le but d'attirer et d'utiliser efficacement des investissements supérieurs et appropriés permettant d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux en matière d'eau et d'assainissement et de concrétiser le projet « Africa Water Vision » ainsi que les objectifs du millénaire en matière de développement. Les attentes des différentes parties prenantes sont ambitieuses et ce projet est assorti d'un sentiment d'urgence en matière de résultat.

9.0.2 En dépit de retards initiaux au niveau de la mise en œuvre de la FAE à la suite de l'approbation des documents constitutifs par le Conseil des Gouverneurs au mois de mai 2004, plusieurs jalons ont été atteints : une partie du personnel de base est en place, le Conseil a approuvé les procédures opérationnelles, le Conseil de direction a approuvé le programme quinquennal, des propositions de projet ont été reçues, des projets ont été mis en œuvre et se situent à différentes étapes du cycle de développement. Le budget actuel, s'il est approuvé, permettra la mise en œuvre des activités prévues pour la deuxième année du programme opérationnel de 2005-2009.

9.0.3 Les activités opérationnelles de la FAE ont seulement commencé à prendre leur essor au troisième trimestre 2006. La FAE a mis au point et adopté la Stratégie de mobilisation des ressources et la Stratégie de communication dans le but de prêter assistance dans la mobilisation des ressources et de stimuler une demande pour ses activités. L'année 2007 s'ouvre avec déjà un certain nombre de projets en vue. Ainsi, en 2007, la FAE fonctionnera à une capacité largement supérieure à celle de 2006, notamment lorsque tous les recrutements prévus auront été achevés. L'utilisation des frais opérationnels et administratifs prévus au budget devrait par conséquent être largement supérieure.

9.0.4 Le Programme de financement indicatif pour 2007 a été examiné et approuvé par le Conseil des gouverneurs de la FAE lors de leur assemblée du 30 octobre 2006 qui s'est tenue à Tunis avant présentation au Conseil d'administration de la Banque africaine de développement.

9.0.3 Les membres du Conseil d'administration de la Banque africaine de développement sont invités à prendre connaissance du Programme de financement indicatif pour 2007 et d'approuver le Budget de dépenses administratives de la FAE pour 2007, qui s'élève à 1,96 million d'euros et est destiné à la mise en œuvre du programme.

ANNEXE 1

Tableau 1 : Liste des projets reportés de 2006 à 2007 (profil et budget)

Tableau 3 : Liste des projets à évaluer en 2006

N° réf.	Domaine ciblé	Nom/ origine du projet	Objectifs et composantes du projet	Avantages et valeur ajoutée escomptés	Partenaires pour la mise en œuvre	Budget en Euro
1	GIRE Systèmes de gestion des informations et des connaissances	Renforcement du système national d'informations sur l'eau du Burkina Faso, projet présenté par le Gouvernement du Burkina Faso	Développement des capacités dans le domaine des informations et du contrôle de la qualité des ressources en eau au Burkina Faso grâce à la construction et à l'équipement d'un laboratoire. Mise à disposition d'équipements de contrôle de la qualité de l'eau et établissement d'une base de données centralisée	Données et informations qualitatives et quantitatives fiables sur les ressources en eau disponibles en vue du développement d'activités futures	FAE, Gouvernement du Burkina Faso	1 000 000
						1 000 000
1	GIRE Formulation de mesures et réformes	Niger (PANGIRE)-Plan d'action GIRE pour le Niger, projet présenté par le ministère des Ressources en eau et de la lutte contre la désertification du Niger	Développement d'un plan d'action national en matière de GIRE en vue de la mise en œuvre effective de la gestion intégrée des ressources en eau et de programmes d'investissements associés au Niger par les moyens suivants : cadre GIRE, réformes sectorielles, projets de développement, financement des systèmes de contrôle et d'évaluation de la GIRE et des systèmes d'information sur l'eau	Un plan d'action national en matière de GIRE en vue du développement à long terme du secteur de l'eau	FAE, PANGIRE, ministère des Ressources en eau et de la lutte contre la désertification	400 000
2		Développement de capacités dans le domaine de la GIRE au Bénin, projet présenté par le gouvernement du Bénin	Consolidation des pratiques en matière de GIRE au niveau local au Bénin en développant les capacités en matière de GIRE et des projets GIRE au niveau des districts au Bénin	Renforcement des capacités de gestion de l'eau au niveau local	FAE, WA-GWP, ONG, GTZ, communautés locales	1 500 000
3	GIRE Cadre législatif et mise au point de stratégies	Projet de stratégie d'aide au Malawi dans le domaine des ressources en eau, projet présenté par le ministère des Ressources en eau du Malawi	Amélioration et renforcement des politiques en matière de GIRE, du cadre institutionnel et du développement des capacités au Malawi, en particulier, préparation de plans d'exécution permettant d'attirer des investissements dans ce secteur par les moyens suivants : détermination de la situation actuelle en matière de gestion et de développement des ressources en eau, du rôle des donateurs dans le secteur, et préparation de projets d'investissement. Encouragement de	Préparation d'un plan d'exécution susceptible d'attirer des investissements dans le secteur de l'eau	FAE, BM, Gouvernement du Malawi	310 000

			l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des ressources en eau			
						2 210 000
1	GIRE Planification et mise en œuvre	Programme IAEAR en Angola, projet présenté par le Gouvernement de l'Angola	Préparation du Programme d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau en Angola en procédant à l'inventaire des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, en créant une base de données des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et en développant les capacités de contrôle et d'évaluation	Programme IAEAR attirant des investissements permettant d'atteindre les objectifs du millénaire fixés	FAE, Gouvernement de l'Angola	1 000 000
2		Formulation de la GIRE et d'un plan d'utilisation des terres en Mauritanie, projet présenté par le Gouvernement de la Mauritanie	Formulation de la GIRE et d'un plan d'utilisation des terres en Mauritanie par le biais du développement d'un cadre opérationnel pour la GIRE et d'utilisation des terres, de stratégies en matière d'utilisation de l'eau et des terres, et formulation de réformes ainsi que du développement des capacités de contrôle et d'évaluation	Amélioration de la gouvernance dans le domaine de l'eau en vue de favoriser le développement et l'investissement dans le secteur de l'eau	FAE, Gouvernement de Mauritanie	500 000
3		Formulation d'un programme de GIRE pour la Gambie, projet présenté par le Gouvernement de Gambie	Formulation d'un programme de GIRE pour la Gambie grâce à la mise au point d'un cadre de GIRE, de réformes du secteur, d'un plan de développement et du financement des systèmes de contrôle et d'évaluation et d'information en matière de GIRE	Un plan d'action national en matière de GIRE en vue du développement à long terme du secteur de l'eau	FAE, GWP-WAWP, Gouvernement de la Gambie	500 000
4		Formulation d'un programme de GIRE pour la Guinée, projet présenté par le Gouvernement de Guinée	Formulation d'un programme de GIRE pour la Guinée grâce à la mise au point d'un cadre de GIRE, de réformes du secteur, d'un plan de développement et du financement des systèmes de contrôle et d'évaluation et d'information en matière de GIRE	Un plan d'action national en matière de GIRE en vue du développement à long terme du secteur de l'eau	FAE, GWP-WAWP, Gouvernement de la Guinée	500 000

5		Formulation d'un programme de GIRE pour la Guinée Bissau, projet présenté par le Gouvernement de Guinée Bissau	Formulation d'un programme de GIRE pour la Guinée Bissau grâce à la mise au point d'un cadre de GIRE, de réformes du secteur, d'un plan de développement et du financement des systèmes de contrôle et d'évaluation et d'information en matière de GIRE	Un plan d'action national en matière de GIRE en vue du développement à long terme du secteur de l'eau	FAE, GWP-WAWP, Gouvernement de la Guinée Bissau	500 000
6		Formulation d'un programme de GIRE pour la Sierra Leone, projet présenté par le Gouvernement de Sierra Leone	Formulation d'un programme de GIRE pour la Sierra Leone grâce à la mise au point d'un cadre de GIRE, de réformes du secteur, d'un plan de développement et du financement des systèmes de contrôle et d'évaluation et d'information en matière de GIRE	Un plan d'action national en matière de GIRE en vue du développement à long terme du secteur de l'eau	FAE, GWP-WAWP, Gouvernement de la Sierra Leone	500 000
7		Mobilisation des ressources pour les projets du bassin du Lac Tchad, projet présenté par la CBLT	Assister la CBLT en vue d'obtenir le financement de la mise en œuvre des projets récemment déterminés comme prioritaires par le biais de la mise à jour du plan cadre en vue du développement et de la gestion dans le respect de l'environnement des ressources naturelles du Lac Tchad et du développement et de l'organisation d'une stratégie de mobilisation de fonds en vue de la mise en œuvre de projets identifiés dans le cadre du plan général	Travail de base entrepris en vue d'attirer des investissements pour le développement des ressources en eau du bassin	FAE, NEPAD, CBLT, Pays du bassin (République de Centrafrique, Cameroun, Nigeria, Niger et Soudan)	400 000
						3 900 000
1	GIRE Gestion de l'environnement	Gestion intégrée des bassins des fleuves Kiboun et Tende, projet présenté par le Gouvernement du Kenya	Amélioration de la productivité et de la viabilité des systèmes d'utilisation des terres et de conservation de l'eau au Kenya grâce à la technologie appropriée	Introduction des techniques de gestion intégrée des bassins communautaires	FAE, BAD, Gouvernement du Kenya	2 000 000
						2 000 000
1	GRET Informations et connaissances	IGAD HYCOS, projet présenté par OSSIGAD	Renforcement des capacités régionales de diffusion des données hydrologiques et des services d'informations et mise en place d'une coopération régionale en vue du contrôle et de l'évaluation en Ethiopie, à Djibouti, en Erythrée, au Kenya, en Somalie, au Soudan et en Ouganda en aidant au renforcement du réseau hydrologique et du service national hydrologique et au développement des capacités d'OSSIGAD	Renforcement de la base de données hydrologiques et des informations permettant de faciliter le développement des ressources en eau du Bassin	FAE, OMM, OSS, IGAD, Pays du bassin (Cameroun, République de Centrafrique, République Démocratique du Congo, Angola, Burundi, Tanzanie, Rwanda et Zambie)	2 000 000

2		HYCOS du Bassin du Congo et évaluation des systèmes de gestion des informations et des connaissances, projet présenté par CICOS	Mise à jour du programme HYCOS du Bassin du Congo par l'aide à la réhabilitation des stations prioritaires, le développement du réseau hydrologique, le renforcement du service hydrologique national et le développement des capacités du CICOS ainsi que par l'évaluation des besoins en matière d'information et de savoir des états membres du CICOS (Cameroun, République de Centrafrique, République du Congo, RDC).	Renforcement de la base de données hydrologiques et des informations permettant de faciliter le développement des ressources en eau du Bassin	FAE, OMM, CICOS, HYCOS du Congo et Pays du Bassin SADIC-HYCOS (Cameroun, République de Centrafrique, République Démocratique du Congo, Angola, Burundi, Tanzanie, Rwanda et Zambie)	1 900 000
3		Création d'une base de données hydro-météorologiques pour la RDC, projet présenté par le Gouvernement de la RDC	Facilitation du recueil, de la conservation, de l'analyse et de la dissémination des données et informations hydro-météorologiques		FAE, Gouvernement de la RDC	2 000 000
4		HYCOS du Lac Tchad, projet présenté par la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)	Etablissement d'un système d'information en matière de ressources en eau pour le Lac Tchad grâce à l'amélioration du réseau hydrologique, au renforcement du Service national d'hydrologie et au développement des capacités de CICOS	Renforcement de la base de données hydrologiques et des informations permettant de faciliter le développement des ressources en eau dans le cadre de l'initiative TIGER	FAE, OMM, WHYCOS, CBLT, Pays du bassin	2 100 000
5		Renforcement de la base de données sur l'eau, des connaissances et des informations relatives aux ressources du Bassin du Congo	Renforcement de la base de données sur l'eau, des connaissances et des informations relatives au Bassin du Congo grâce à l'évaluation socio-économique, de la biodiversité et des ressources en eau, ainsi que de la relation hommes-femmes dans le Bassin du Congo	Disponibilité des données et informations en vue de la planification et du développement des ressources en eau	FAE, CICOS, Pays du bassin (Cameroun, République de Centrafrique, République Démocratique du Congo, Angola, Burundi, Tanzanie, Rwanda et Zambie)	500 000
						8 500 000
1	GRET Contrôle et évaluation	Programme de contrôle et d'évaluation des OMD en matière d'eau en Afrique du Nord, projet présenté par le CEDARE	Etablissement d'un mécanisme sous-régional de contrôle et d'évaluation en Afrique du Nord afin de contrôler le secteur de l'eau et l'accomplissement des OMD en aidant au recueil des données par pays, aux systèmes d'analyse et de fiabilité et à l'établissement d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation	Etablissement d'un mécanisme sous-régional de contrôle et d'évaluation destiné à contrôler les progrès effectués dans l'accomplissement des OMD en matière de systèmes d'approvisionnement en eau	CEDARE, AMCOW, ministères nationaux en charge de l'eau et parties prenantes	1 900 000
						1 900 000

1	GRET Cadre législatif et mise au point de stratégies	Plan d'action stratégique du Bassin du Congo, projet présenté par la CICOS	Préparation d'un plan d'action stratégique complet pour le bassin du Congo dans le cadre d'une conférence internationale des donateurs sur le Congo par le biais de la préparation d'un plan d'action stratégique et de l'organisation d'une conférence réunissant les donateurs	Préparation d'une base de coopération régionale pour le développement des ressources en eau	FAE, CICOS, Pays du bassin (Cameroun, République de Centrafrique, République Démocratique du Congo, Angola, Burundi, Tanzanie, Rwanda et Zambie)	2 000 000
						2 000 000
1	GRET Planification et mise en œuvre	Observatoire de l'eau et de l'environnement du Lac Tchad, projet présenté par la Commission du Bassin du Lac Tchad	Renforcement de la capacité de la Commission du Bassin du Lac Tchad à recueillir et analyser des données de sorte à disposer d'informations actualisées et opportunes de manière économique et durable. Les moyens employés seront la mise en place d'un observatoire de l'eau et de l'environnement reposant sur des données d'observation de la terre dans le cadre de l'initiative TIGER	Un système d'information géographique opérationnel mis à la disposition des pays membres du Lac Tchad et servant de base à la coopération et au développement	FAE, CBLT, pays du Bassin (République de Centrafrique, Cameroun, Nigeria, Niger et Soudan)	400 000
2		Préparation d'un dossier contextuel et des modalités de référence pour le développement d'un plan d'action stratégique pour le Bassin du Congo, projet présenté par la CICOS	Assistance à la CICOS dans le cadre du mandat de préparation du plan d'action stratégique et de l'organisation d'une conférence internationale sur le partenariat par la révision du mandat et des responsabilités de la CICOS, la préparation des modalités de référence pour le développement d'un plan d'action stratégique et l'organisation d'une conférence internationale	Expansion de l'organisme du bassin du Congo pour comprendre tous les pays riverains. Mesure préparatoire à l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour le bassin représentant l'occasion d'une coopération accrue et de la consolidation du partenariat pour le développement	FAE, CICOS, Pays du bassin (RDC, République de Centrafrique, Angola, Cameroun, Burundi, Rwanda, Tanzanie et Zambie)	150 000
						550 000
1	Investissements en capital Projets d'investissement d'envergure limitée	Aide au développement communautaire, projet présenté par le Gouvernement du Mali	Aide à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en complément du projet de développement social de la BAD au Mali par le biais d'équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement	Mise en œuvre d'une approche intégrée de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement associée à d'autres projets et programmes de développement	FAE, BAD et Gouvernement du Mali	2 000 000

2		Installation de technologies de pompage à l'énergie solaire ou éolienne dans le cadre de projets communautaires d'approvisionnement en eau en Ethiopie, projet présenté par le ministère des Ressources en eau d'Ethiopie	Facilitation de l'accès à l'eau grâce à l'utilisation de technologies innovantes, au forage de puits et installation de pompes solaires ou éoliennes appropriées et à la facilitation d'une prise de conscience vis-à-vis de ces systèmes	Introduction d'options technologiques novatrices en vue d'intensifier les efforts dans la perspective des objectifs du millénaire	FAE, ministère des Ressources en eau et communautés locales	2 000 000
3		Accès durable à l'eau dans trois régions rurales du Mozambique, projet présenté par l'ONG ESSOR	Facilitation d'un accès durable à l'approvisionnement en eau et renforcement des pratiques en matière d'hygiène dans les trois régions du Mozambique grâce à la formation des communautés et ONG sur la stratégie WASH et à l'élaboration de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement	Renforcement de la capacité des communautés locales et ONG à mettre en œuvre à long terme les projets de distribution d'eau	FAE, ONG ESSOR, Administration locale du Mozambique	790 000
4		Technologies innovantes pour des projets de gestion intégrée de l'eau et d'assainissement à coût réduit à l'intention des communautés pauvres du Ghana, projet présenté par New Energy	Elargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les communautés pauvres par la construction de systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, la promotion des pratiques d'hygiène et d'assainissement et le développement de capacités dans le domaine des projets d'exploitation et de maintenance des réseaux de distribution	Accès amélioré aux systèmes de base de distribution d'eau et d'assainissement. Utilisation d'une technologie innovante reposant sur la pasteurisation solaire et l'assainissement écologique dans le cadre d'un projet pilote	FAE, New Energy	300 000
5		Gestion efficace et innovante de la distribution d'eau aux pauvres des milieux urbains du Ghana : partenariat public/privé/ONG, projet présenté par le groupe Training Research and Networking for Development (TREND)	Renforcement des politiques et stratégies favorables aux pauvres en matière d'eau à tous les niveaux à l'aide de partenariats efficaces et du développement de modèles dans les zones périurbaines et les villages grâce au renforcement des capacités des agences sectorielles nationales et locales et des intervenants du secteur, en particulier les ONG du secteur privé local en vue de la planification et de la mise en œuvre efficace de programmes de gestion et grâce à la mise au point d'un cadre de formation et d'échange d'informations pour le secteur	Amélioration de l'accès aux systèmes de base de distribution d'eau et d'assainissement, et test d'un accord de partenariat faisant intervenir les secteurs public, privé et les ONG	FAE, TREND	1 100 000

6		Système pilote d'irrigation sous pression de la Vallée Raya et étude de la distribution d'eau et de l'assainissement en Ethiopie, projet présenté par le ministère des Ressources en eau de l'Ethiopie	Développement de capacités en matière de systèmes d'irrigation sous pression en vue de l'utilisation optimale de l'eau souterraine disponible et des ressources terrestres en vue de l'amélioration de la qualité de vie et des ressources alimentaires. Les moyens employés seront le forage de puits et la conception de systèmes d'irrigation sous pression et de pompage appropriés ainsi que le développement des capacités d'irrigation sous pression par mise en application du concept sur un site pilote	Introduction d'options de technologie innovante en vue d'intensifier les efforts pour atteindre plus rapidement les OMD	FAE, ministère des Ressources en eau et communautés locales	703 000	
7	Investissements en capital Projet d'investissement d'envergure limitée	Directives et réglementations de sécurité en matière de barrages en Ethiopie, projet présenté par le Ministère des ressources en eau de l'Ethiopie	Réduction des risques de défaillance des barrages et amélioration de leurs performances grâce à la préparation de directives et réglementations en matière de conception, construction et entretien de barrages et à la formation du personnel affecté à la sécurité des barrages	Réduction des risques de défaillance des barrages	FAE, Ministère des ressources en eau et Ministère des mines et de l'énergie	500 000	
8		Démonstration de systèmes d'assainissement non conventionnels, projet présenté par l'hôpital catholique et l'école d'infirmerie St Luke	Aide à l'amélioration des conditions sanitaires pour le personnel de l'hôpital universitaire et démonstration d'équipements d'assainissement aux populations environnantes	Amélioration des conditions sanitaires dans l'hôpital et démonstration d'équipements d'assainissement domestiques	FAE, Hôpital catholique et école d'infirmerie St Luke	200 000	
9		Projet d'assainissement des villages, projet présenté par le Gouvernement du Sénégal	Fourniture d'équipement d'assainissement rural pour trois centres communautaires ruraux				2 000 000
10		Renforcement des capacités d'exploitation et de maintenance des services liés à l'eau, projet présenté par l'Association Africaine de l'Eau	Amélioration des systèmes de distribution d'eau au moyen de la réduction des pertes d'eau, consolidation des capacités d'exploitation et de gestion et modernisation des systèmes à Djibouti, Lomé et Ouagadougou grâce à la modernisation des systèmes hydrauliques et au renforcement des capacités d'exploitation et de gestion	Amélioration de l'efficacité des organismes de services publics liés à l'eau	FAE, AAE, L'ONEA, L'ONED, Régie nationale des eaux du Togo		500 000

Tableau 2 Synthèse des projets reportés à 2007, par domaine cible (nombre et budget prévisionnel)

	Composante	Nombre de projets	Budget en Euro
1	Mise en œuvre de la GIRE au niveau national		
	Systèmes de gestion des informations et des connaissances	1	1 000 000
	Formulation de mesures et réformes	3	2 210 000
	Planification et mise en œuvre	7	3 900 000
	Contrôle et évaluation		
	Gestion de l'environnement	1	2 000 000
	Sous-total GIRE	12	9 110 000
2	Gestion transfrontalière des ressources en eau		
	Informations et connaissances	5	8 500 000
	Contrôle et évaluation	1	1 900 000
	Cadre législatif et mise au point de stratégies	1	2 000 000
	Aide aux efforts de mobilisation des ressources des OB		
	Planification, mise au point de stratégies et assistance au RAOB	2	550 000
	Sous-total GRET	9	12 950 000
3	Investissements en capital		
	Préparation de projets		
	Projets d'investissement d'envergure limitée	10	10 093 000
	Sous-total Investissements en capital	10	10 093 000
	Total	31	32 153 000